

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LES ETATS-UNIS ET LA GUERRE

IV

Conséquences économiques de l'intervention américaine — "Paix sans victoire."

Un autre aspect de la situation que les guerriers de bouche, si nombreux chez nous et ailleurs, n'ont pas encore pris la peine d'examiner, c'est la répercussion que l'entrée en scène des Etats-Unis aurait dans l'ordre économique.

Tous les pays belligérants sont, à l'heure actuelle, en virtuelle banqueroute — le Canada comme les autres. Une nation ne fait pas banqueroute comme un simple négociant. Elle ne dépose pas son bilan afin de répartir ses biens, au marc la livre, entre ses créanciers. Une nation est en banqueroute quand elle s'endette au-delà de ses ressources liquides normales, pour des fins improductives ou étrangères à ses besoins. C'est bien le cas du Canada et celui de la plupart des pays d'Europe. Si leurs créanciers cessaient de leur faire crédit, de gré ou de force, pas un seul des pays en guerre ne pourrait, à l'heure actuelle, payer la dime de ses dettes.

La liquidation d'une banqueroute nationale s'opère partiellement par les impôts extraordinaires dont les contribuables sont frappés et partiellement par la hausse du prix de tout ce qui s'achète. Ce n'est pas la valeur réelle des marchandises qui augmente; c'est la valeur d'achat du numéraire qui diminue. La banqueroute du Canada, nous la liquidons tous les jours en payant au double de leur valeur réelle la plupart des choses nécessaires à la vie. Nous nous en apercevons bien davantage, au lendemain de la guerre, quand la prospérité factice causée par la fabrication des armes et des munitions aura cessé et que nous resterons en face de notre dette nationale quintuplée et des ruines accumulées par notre aveuglement et la folie criminelle de nos politiciens.

Les Etats-Unis ont profité dix fois, cent fois plus que nous, de la prospérité factice de la guerre. Jusqu'ici ils n'ont pas participé à la ruine et à la folie générales. Cependant, leurs économistes et leurs financiers les mieux avertis ne cessent de mettre le peuple américain en garde contre les trompeuses apparences de l'heure actuelle, contre le danger de faire indéfiniment crédit aux nations en guerre. Ils prédisent de formidables réactions après la guerre. Qu'en sera-t-il si leur pays se jette à son tour dans le gouffre de la banqueroute? S'il se contente du rôle secondaire que lui traient les Anglais, la liquidation restera plus facile à qu'ailleurs. Mais, pour les raisons que j'ai indiquées fort superficiellement, il n'est guère possible que les Américains se bornent à cette demi-intervention. Le plus probable, c'est que, la chaîne rompue, ils vont plonger, comme les autres, jusqu'au fond de l'abîme, ou du moins y descendre très bas. Chose certaine, du jour où les Américains auront mis le pied dans le sentier de la guerre, les Alliés ne trouveront plus chez eux les facilités monétaires qui les ont tant aidés jusqu'ici. Déjà la finance pro-germanique ou anti-anglaise a réussi à mettre de sérieuses entraves aux opérations financières des Alliés. Que sera-ce le jour où elle invoquera la nécessité de fortifier l'armement économique du pays et de consacrer à son organisation militaire les immenses ressources auxquelles la France, l'Angleterre et la Russie ont puisé jusqu'ici? Elle aura beau jeu à traiter d'hyphenated les Américains assez peu patriotes pour prêter aux Anglais, aux Français ou aux Canadiens les millions qui pourraient être employés à organiser les forces de terre et de mer de la République.

Si les Etats-Unis entrent résolument en guerre, nous pourrions faire notre deuil du marché de New-York où nos corps publics et nos industries aux abois sont allés jusqu'ici emprunter les millions que les banquiers de Londres, nos pourvoyeurs d'antan, ne peuvent plus nous fournir.

Et le charbon? et tant de matières premières que nous tirons des Etats-Unis?

Cette seule question des conséquences économiques de l'intervention américaine dans la guerre appellerait l'attention immédiate de nos gouvernants, de nos législateurs, de nos hommes d'affaires, de tous ceux qui prétendent diriger l'opinion publique. Combien y songent? Ni M. Borden, ni M. Laurier, à coup sûr. Ils sont trop occupés à faire parade de loyalisme et à bien se tenir dans l'estime des exploiters de chair humaine.

A tous ceux qui ont cette guerre en horreur et souhaitent sa fin prochaine, cette situation offre cependant un rayon d'espoir. L'entrée des Etats-Unis dans l'orbite de la banqueroute mondiale hâtera le moment où l'armement économique du monde va s'effondrer. Lloyd George l'a fort bien dit: c'est la dernière pièce d'or qui remportera la victoire. Si les deux coalitions se réduisent à quia, ce sera "la paix sans victoire", préconisée par M. Wilson et par Benoît XV. C'est assurément la plus désirable, la seule qui inspirerait à tous les peuples de salutaires pensées d'expiation, la seule qui mettrait fin à la soif insatiable des conquêtes, à l'arrogante prétention de dominer les continents et les mers. Ce serait la mort des grands empires et la renaissance des nations normalement équilibrées.

On ne s'y trompe pas plus à Londres qu'à Pétersbourg — je ne parle pas de la foule, ni de la meute des forcenés de la guerre, mais des gens qui savent, qui voient, qui entendent et qui pensent. Plus encore que la diminution des vivres et des munitions, les impérialistes anglais et russes appréhendent le rôle d'arbitre que le président Wilson serait en mesure de jouer après la guerre, s'il se jette dans le conflit. Que les Américains les aident à mettre fin à la "piraterie des Huns", c'est excellent; mais qu'ils s'avisent d'affranchir les mers de la domination britannique, ce n'est plus la même chose! Libérer la Belgique et la Serbie du joug des "Barbares", c'est admirable; mais rompre les chaînes de la Pologne, de l'Irlande, de la Lithuanie, de l'Inde, de la Perse, soustraire la Grèce et les Balkans à l'influence moscovite autant qu'à la domination germanique, empêcher la Russie de faire de Constantinople et des Dardanelles son point d'appui le plus solide pour commander à la moitié de l'Europe et de l'Asie, ce serait fort ennuyeux... pour les Russes et les Anglais.

Cette perspective est d'autant plus inquiétante qu'elle se dessine non seulement dans la pensée des Allemands et des neutres, mais en plein pays allié.

La Tribuna (de Rome) accueille favorablement l'idée d'une entente des pays neutres avec les Etats-Unis, "non pour étendre le conflit, mais pour ramener au bon sens le Kaiser, ses généraux et ses hommes d'Etat". Les mots ne visent que l'Allemagne; mais l'avertissement aux Alliés est d'autant plus transparent que ces paroles ont été écrites au lendemain des retentissantes déclarations de M. Wilson sur les conditions nécessaires de la paix de l'Europe et du monde. L'Italie n'entrevoit pas la question des Balkans sous le même angle que la Russie. Pourquoi cet appel aux neutres, si ce n'est pour empêcher que la Russie ne fasse à son seul profit, avec le consentement de la France et de l'Angleterre, le coup de filet que l'Allemagne et l'Autriche ont tenté pour elles-mêmes?

Somme toute, l'importance capitale du rôle des Etats-Unis tient, après comme avant la rupture, à l'influence qu'ils pourront exercer sur la situation d'après guerre. Leur intervention armée serait utile et bienfaisante dans la mesure où elle abrégerait la guerre et perpétuerait aux plénipotentiaires américains de faire prévaloir les principes et les pratiques préconisées par le président et son secrétaire d'Etat. Si elle n'aboutissait qu'à prolonger le conflit, aggraver les souffrances du monde et mettre l'influence américaine au service de l'une des coalitions qui se disputent la prépondérance, elle serait désastreuse.

On peut raisonnablement espérer que M. Wilson restera jusqu'au bout fidèle à son programme et qu'il trouvera, dans les conditions qui

l'entourent autant que dans sa propre fermeté, les points d'appui qui lui permettront de résister aux suggestions de ses alliés et de faire prévaloir les idées à la fois très élevées et très pratiques qu'il a émises. C'est à cette condition, il le sait, qu'il maintiendra l'unité morale de son pays et conservera ou reprendra la confiance des pays neutres. C'est afin de se fortifier dans cette détermination qu'il a pris soin, au moment même où il se voyait fatalement entraîné dans le conflit, de définir si nettement les conditions de paix qu'il veut faire prévaloir.

Fasse le ciel qu'il y parvienne avant que le "suicide" de l'Europe civilisée, selon la juste expression de Benoît XV, ne soit consommé!

Henri BOURASSA.

BILLET DU SOIR.

DANS LES CHANTIER

Le tramway déposa sa trentaine d'invités à quelque distance de la ville, à un endroit où la forêt conserve encore son aspect sauvage. On marcha sous les branches chargées de neige, et puis le campe apparut, carré, trapu, bâti de troncs nouveaux, un campe en bois rond de la plus belle authenticité. Avec un hourrah! joyeux, l'on passa la porte rustique, dans laquelle se tenait le cook, sautant dans les deux langues. Et la vie de chantier vous prenait tout de suite... au nez et aux yeux, symbolisée par la fumée d'un échappement du feu de bois allumé au milieu de la pièce et que le père Gauthier, le cuisinier, alimentait sans cesse de rondins d'épinette jetés à bout de bras. Tournant le dos lorsqu'on passait trop près de la flamme, chacun se choisit un siège improvisé sur les lits des hommes étendus tout autour de l'unique pièce. Je vous laisse à penser ce qui peut s'échanger en pareille circonstance de calembredaines entre trois douzaines de journalistes invités par un Roi des Bois, au surplus septuagenaire et sénateur, à goûter son hospitalité dans la forêt canadienne.

Mais que faire en un campe, à moins que l'on ne mange? Des relents de soupe aux pois et de fèves au lard flottaient dans l'air avec la fumée, s'échappant ensuite avec elle par la large cheminée de bois percée dans le plafond. Le Toronto Globe donna l'exemple de la voracité, en s'armant d'une assiette de fer-blanc et d'une cuiller et en s'approchant le premier du vieux cuisinier qui répétait: "Avancez, messieurs! Come on, gentlemen!" Et bientôt chacun se retrouva à sa place, maniant avec enthousiasme une cuiller de deux sous qui renvoya des pois d'une incomparable saveur. Best shrapnel in the world, dit un expert militaire, pendant que trente cuillers faisaient résonner gaiement trente plats métalliques. On y retourna en se poutchissant; mais cette fois, c'était vers le réceptacle aux beans qu'on se dirigeait, des bonnes fèves russelantes dans lesquelles des carottes de lard émergèrent ça et là. Poliment, le bonhomme refusait de servir dans les mêmes assiettes, et indiquait une autre pile de fer-blanc. Sa grande cuiller à pot vous déversait généreusement le succulent et fumant mélange. On mettait un morceau de pain dans sa poche et l'on se faisait rider du thé bouillant dans son gobelet par l'Agence Reuter ou la Canadian Press; et puis, quelles délices, messeigneurs! Oubliés, la galerie de la presse, les débats de minuit sur les mérites du maître de poste destiné l'année dernière à Guyssboro ou à Medicine Hat. Le Toronto News lui-même se sentait devenir bilingue, le Nationaliste citait du Shakespeare. On vit le moment où le Canada allait faire l'éloge de Bob Rogers et dénoncer M. Robbitt Leprie. Dans un angle, la Presse chaotique n'allait avec une si belle voix de ténor qu'on l'obligeait à hausser le ton. "Bref, de bonhomme on s'effraie!" ainsi que de fumée, lorsqu'un moment du sirup d'érable, dont chacun reçut une forte ration dans une troisième écuelle, le maître de céans fit son apparition. Un petit vieux tout rasé, à l'œil vif, l'air alerte et décidé. Un hourrah formidable salua son apparition, et deux ou trois officiers allèrent lui serrer la main au nom de la bande. Le cuisinier jeta d'enthousiasme une brassée de rondins sur son feu, et tous les yeux se mouillèrent...

Quand le calme et la clarté du jour eurent repris leur empire, on proposa d'élaborer la santé de l'hôte généreux. En réponse, celui-ci expliqua qu'il n'avait construit ce campe en souvenir de celui dans lequel il passa son premier hiver de bûcheron, il y a quelque cinquante ans. Plus tard, il fit commerce de bois à son compte, et réussit comme l'on sait. Le vieillard devint anecdote. "Je n'oublierai jamais, dit-il, mon ancien foreman, McVicol, pur Canadien-français en dépit de son nom de highlander. Ayant travaillé pour moi pendant plusieurs années, il s'était gagné une belle ferme sur laquelle il eût pu se retirer et vivre en paix. Mais il voulut devenir riche, et fit chantier. Comme résultat, il fit banqueroute et s'endetta de quinze mille dollars. Il revint pendre son emploi chez moi, mais cela ne payait pas les quinze mille dollars, et il se suicida. Les larmes lui reprirent soudain. A la fin, n'y tenant plus, il s'en alla à l'église, pour s'expliquer, dit-il, avec le bon Dieu. Il le fit en ces termes: "Seigneur, vous savez, je suis bon honnête, et je veux bien payer toutes mes dettes, quand ça a du bon sens. Mais je ne puis toujours pas payer quinze mille piastres avec deux piastres par jour. Je vous mets la chose entre les mains et arrangez-vous avec. Vous m'avez mis assez fin pour me gagner une belle terre, vous m'avez rendu ensuite assez bête pour aller m'endetter de quinze mille belles piastres et perdre ma terre. Eh bien! Arrangez ça comme vous voudrez, je ne m'en mêle plus!"

A la fin, n'y tenant plus, il s'en alla à l'église, pour s'expliquer, dit-il, avec le bon Dieu.

Il le fit en ces termes: "Seigneur, vous savez, je suis bon honnête, et je veux bien payer toutes mes dettes, quand ça a du bon sens.

Mais je ne puis toujours pas payer quinze mille piastres avec deux piastres par jour.

Je vous mets la chose entre les mains et arrangez-vous avec. Vous m'avez mis assez fin pour me gagner une belle terre,

vous m'avez rendu ensuite assez bête pour aller m'endetter de quinze mille belles piastres et perdre ma terre. Eh bien! Arrangez ça comme vous voudrez, je ne m'en mêle plus!"

A la fin, n'y tenant plus, il s'en alla à l'église, pour s'expliquer, dit-il, avec le bon Dieu.

Il le fit en ces termes: "Seigneur, vous savez, je suis bon honnête, et je veux bien payer toutes mes dettes, quand ça a du bon sens.

Mais je ne puis toujours pas payer quinze mille piastres avec deux piastres par jour.

Je vous mets la chose entre les mains et arrangez-vous avec. Vous m'avez mis assez fin pour me gagner une belle terre,

vous m'avez rendu ensuite assez bête pour aller m'endetter de quinze mille belles piastres et perdre ma terre. Eh bien! Arrangez ça comme vous voudrez, je ne m'en mêle plus!"

A la fin, n'y tenant plus, il s'en alla à l'église, pour s'expliquer, dit-il, avec le bon Dieu.

Il le fit en ces termes: "Seigneur, vous savez, je suis bon honnête, et je veux bien payer toutes mes dettes, quand ça a du bon sens.

Mais je ne puis toujours pas payer quinze mille piastres avec deux piastres par jour.

Je vous mets la chose entre les mains et arrangez-vous avec. Vous m'avez mis assez fin pour me gagner une belle terre,

vous m'avez rendu ensuite assez bête pour aller m'endetter de quinze mille belles piastres et perdre ma terre. Eh bien! Arrangez ça comme vous voudrez, je ne m'en mêle plus!"

A la fin, n'y tenant plus, il s'en alla à l'église, pour s'expliquer, dit-il, avec le bon Dieu.

Il le fit en ces termes: "Seigneur, vous savez, je suis bon honnête, et je veux bien payer toutes mes dettes, quand ça a du bon sens.

Mais je ne puis toujours pas payer quinze mille piastres avec deux piastres par jour.

Je vous mets la chose entre les mains et arrangez-vous avec. Vous m'avez mis assez fin pour me gagner une belle terre,

vous m'avez rendu ensuite assez bête pour aller m'endetter de quinze mille belles piastres et perdre ma terre. Eh bien! Arrangez ça comme vous voudrez, je ne m'en mêle plus!"

A la fin, n'y tenant plus, il s'en alla à l'église, pour s'expliquer, dit-il, avec le bon Dieu.

Il le fit en ces termes: "Seigneur, vous savez, je suis bon honnête, et je veux bien payer toutes mes dettes, quand ça a du bon sens.

Mais je ne puis toujours pas payer quinze mille piastres avec deux piastres par jour.

Je vous mets la chose entre les mains et arrangez-vous avec. Vous m'avez mis assez fin pour me gagner une belle terre,

vous m'avez rendu ensuite assez bête pour aller m'endetter de quinze mille belles piastres et perdre ma terre. Eh bien! Arrangez ça comme vous voudrez, je ne m'en mêle plus!"

A la fin, n'y tenant plus, il s'en alla à l'église, pour s'expliquer, dit-il, avec le bon Dieu.

Il le fit en ces termes: "Seigneur, vous savez, je suis bon honnête, et je veux bien payer toutes mes dettes, quand ça a du bon sens.

Mais je ne puis toujours pas payer quinze mille piastres avec deux piastres par jour.

Je vous mets la chose entre les mains et arrangez-vous avec. Vous m'avez mis assez fin pour me gagner une belle terre,

vous m'avez rendu ensuite assez bête pour aller m'endetter de quinze mille belles piastres et perdre ma terre. Eh bien! Arrangez ça comme vous voudrez, je ne m'en mêle plus!"

A la fin, n'y tenant plus, il s'en alla à l'église, pour s'expliquer, dit-il, avec le bon Dieu.

Il le fit en ces termes: "Seigneur, vous savez, je suis bon honnête, et je veux bien payer toutes mes dettes, quand ça a du bon sens.

Mais je ne puis toujours pas payer quinze mille piastres avec deux piastres par jour.

Je vous mets la chose entre les mains et arrangez-vous avec. Vous m'avez mis assez fin pour me gagner une belle terre,

vous m'avez rendu ensuite assez bête pour aller m'endetter de quinze mille belles piastres et perdre ma terre. Eh bien! Arrangez ça comme vous voudrez, je ne m'en mêle plus!"

A la fin, n'y tenant plus, il s'en alla à l'église, pour s'expliquer, dit-il, avec le bon Dieu.

Il le fit en ces termes: "Seigneur, vous savez, je suis bon honnête, et je veux bien payer toutes mes dettes, quand ça a du bon sens.

Mais je ne puis toujours pas payer quinze mille piastres avec deux piastres par jour.

Je vous mets la chose entre les mains et arrangez-vous avec. Vous m'avez mis assez fin pour me gagner une belle terre,

le cliquet des cuillers allant chercher au fond des écuelles sonores les dernières gouttes du succulent sirup d'érable.

Robert VAL.

UN NOUVEAU LIVRE DE MGR PAQUET

Mgr L.-A. Paquet, l'éminent théologien de Québec, vient de publier un nouveau livre. Comme ses aînés, ce volume sera accueilli avec le plus vif intérêt par tous ceux qui ont le souci des hautes pensées et le goût des belles-lettres. Car Mgr Paquet joint à une très forte culture théologique et philosophique un remarquable don d'écrivain. Ce don, on l'aurait davantage loué peut-être si la réputation du penseur, le succès de ses ouvrages de doctrine, n'avaient concentré sur le fond même de ses livres l'attention générale.

Ce nouveau volume est fait en grande partie de fragments vieux de quelques années, semés dans les revues, et qu'on sera heureux de retrouver ensemble, sous une forme facilement accessible. *Etudes et Appréciations*, c'est le titre général, contient d'abord une note sur le rôle des principes, une forte étude de quatre-vingts pages sur l'Apologétique chrétienne et saint Thomas d'Aquin, l'histoire de l'apologétique, coup d'œil sur l'histoire de l'apologétique, l'apologétique contemporaine et son objet, valeur apologétique des doctrines de saint Thomas, puis des pages d'un intérêt très varié sur les cardinaux Satolli et Lorenzelli, des études très fouillées sur certaines erreurs doctrinales: le rosminisme, le modernisme, l'intégralisme, etc.

A côté de ces pages raisonnées, inédites pour un très grand nombre de lecteurs, on lira un travail absolument neuf, de la plus intéressante actualité, sur le Pape et la paix. Le livre ne contient-il que ces pages qu'il devrait être lu par tous ceux que préoccupent les questions contemporaines.

Nous oserons cependant formuler un vœu. *Etudes et Appréciations* n'atteindra forcément, par le caractère même de la plupart de ses chapitres, qu'un public un peu spécial. L'étude du Pape et la paix devrait, elle, être répandue à profusion dans un public beaucoup plus large, auquel elle serait aisément accessible. En suggérant à l'auteur d'en faire faire un tirage à part, nous sommes sûr de répondre au désir de tous ceux qui ont lu ces pages.

Le Devoir en donnera demain des extraits. Ceux qui les liront réclameront certainement, eux aussi, le texte intégral. — O. H.

"L'ACTION FRANÇAISE"

Le Devoir a publié le sommaire de la première livraison de l'Action française. L'apparition de cette nouvelle revue mérite au moins qu'on la souligne brièvement.

C'est une œuvre totalement indépendante, mais nous connaissons assez ses promoteurs pour pouvoir affirmer que, dans leur pensée, elle ne s'oppose, pas plus qu'elle ne se lie, à aucune des publications existantes. Ils croient simplement qu'il y a place pour elle à côté des autres et ils veulent la tenir dans un domaine particulier — celui de l'action.

Tous leurs efforts, tous leurs articles tendent à susciter l'action française, à l'orienter, à la raconter, à la faciliter.

D'un peu partout nous avons entendu les plus grands éloges de la première livraison; elle se lit d'un bout à l'autre, à-t-on dit, et tout en s'inspirant d'une pensée unique, elle est très variée de ton et de forme.

On annonce pour les livraisons prochaines des articles de M. l'abbé Groulx et d'autres écrivains connus.

Nous souhaitons à l'Action française de prospérer et de... grandir. Car, bien que, pour 10 sous le numéro et 81 par année, ses trente-deux pages de texte soient tout ce qu'on peut raisonnablement lui demander, le seul reproche qu'on lui fasse, c'est de n'être pas assez volumineuse.

Et c'est un reproche qui n'est pas banal. — J. B. Les abonnements à l'Action française sont recrus au secrétariat de la Ligue des Droits du Français, 98, Immeuble Dandurand, Montréal. Un numéro spécimen est envoyé sur demande. La revue est d'ailleurs en vente au Devoir et dans les principales librairies, au prix de 10 sous le numéro.

LES EFFETS DU BLOCUS

COMBIEN DE TONNES LES ALLEMANDS DEVRAIENT ENVOYER AU FOND DE L'EAU POUR AFFAIRMER L'ANGLETERRE — L'ACTION SUR TERRE.

L'affaiblissement de l'Angleterre par le blocus sous-marin est-il elle praticable?

Les submersibles allemands ont, à certains moments, ennuyé les insulaires; jamais ils ne leur ont fait entrevoir, même de très loin, la possibilité de la disette. A l'heure actuelle, on discerne de l'inquiétude, à la transparence, dans certains communiqués anglais. Hier encore, lord Curzon déclarait que les Alliés approchent de la véritable et terrible crise de la guerre et que les puissances centrales tenteront des choses surprenantes, en horreur et en monstruosité, tout ce qui a été mis en œuvre jusqu'à présent. Le comte exposait ensuite les dispositions prises par l'Amirauté pour faire face à la recrudescence de la campagne allemande sur mer et il concluait: "Avant longtemps, le gouvernement devra demander au pays de se résigner à une diminution dans l'importation et la consommation des produits dépassant de beaucoup ce qui a été fait jusqu'ici. Nous devons nous préparer à employer toutes nos ressources pour vaincre l'ennemi."

Dans une autre dépêche de Londres, on reconnaît que, au tarif du premier jour de l'oppression, soit 34,000 tonnes, la marine marchande anglaise serait sérieusement affectée, en moins d'un mois; mais, on ajoute d'ailleurs un correctif: ce tarif n'est pas exact, car les Allemands comptent comme ayant été coulés le même jour 22 navires tandis que plusieurs d'entre eux avaient été envoyés au fond de la mer plusieurs jours auparavant. En outre, dans les cercles officiels de la marine anglaise on fait ressortir le fait que la torpille n'atteint pas toujours son but, témoin huit navires qui sont entrés sains et saufs au port, bien qu'ils aient été atteints par des submersibles. On admet, cependant, que si l'Allemagne devait porter la guerre dans les eaux américaines, on pourrait s'attendre à une répétition des récents exploits du "U-53". Enfin, on assure que l'Allemagne, dans le but de terroriser les Alliés et les neutres, a laissé entendre qu'elle avait plus de 500 submersibles prêts à entreprendre le service actif, tandis que, à la vérité, le chiffre de ces navires est bien au-dessous de 300.

Un journal américain consacre un article empreint d'optimisme, à l'affaiblissement de la Grande-Bretagne. Est-il possible? se demande-t-il. Il ne croit pas qu'on puisse résoudre cette question, car on ne sait pas encore jusqu'à quelle extrémité un peuple peut tenir avant de s'avouer vaincu par la faim, comme en fait foi le peuple allemand lui-même. Le journal se contente donc de se demander en combien de temps l'Allemagne pourrait réduire la Grande-Bretagne à l'état où la première se trouve elle-même.

Deux facteurs arithmétiques doivent d'abord entrer en ligne de compte, dit le journal. Le premier, c'est que l'Angleterre importait à peu près les deux tiers de sa consommation (Nous avons vu hier, sous la plume d'un écrivain anglais, quelle on importait les quatre-cinquièmes. Le chiffre que la gazette met à la base de son calcul est donc modéré.) Le second, c'est que l'Angleterre importait à peu près trois fois plus de vivres par personne avant le conflit, que ne le faisait l'Allemagne. Le blocus allié a virtuellement interrompu l'importation allemande. Les denrées qui peuvent s'infiltrer en Allemagne, via la Hollande, la Suisse et les pays scandinaves forment un très mince pourcentage de ses importations d'avant-guerre. Pour que les Anglais soient réduits au même degré de disette, il leur faudrait être privés d'un peu plus d'un tiers de leurs importations. Etant donné que les denrées n'ont pas été envoyées au fond des mers, on peut dire qu'il faudrait que l'Allemagne privée de vivres perdît au moins un tiers de ses sales de commerce, actuellement disponibles pour le service d'importation. A la fin de 1916, la marine marchande anglaise était à peu près la même qu'au début de la guerre, soit un peu plus de 20,000, 000 de tonnes. En déduisant les navires que l'on doit employer pour des fins militaires, on peut dire qu'il faudrait que l'Allemagne privée l'Angleterre d'environ 5,000,000 de tonnes pour que la dernière soit aussi rapprochée de la famine que la première l'est aujourd'hui. Combien de navires, en plus de cette marge, l'Angleterre devra-t-elle perdre avant qu'elle réclame la paix, c'est-à-dire avant qu'elle reconquise la fin de sa suprématie navale et l'écroulement de son empire? Nous laissons au lecteur le soin de le deviner.

Suit un calcul intéressant. Pour réduire l'Angleterre à l'état où elle se trouve, l'Allemagne devrait, dit le journal, couler deux fois autant de cales anglaises qu'elle n'en a coulé, de son propre aveu, au cours des 20 premiers mois de guerre. Les estimés de Berlin portent les pertes de la marine marchande britannique, à la fin de 1916, à 2,749,000 tonnes. L'Allemagne doit couler trois fois cette somme de tonnage, et plus, avant d'amener l'Angleterre à ses genoux; et elle doit le faire, dans sa propre estimation, en peu de mois. Si elle

doit accomplir cet objet en six mois, elle doit couler trois fois autant de navires par mois qu'elle ne l'a fait pendant cette dernière période de guerre sous-marine intensifiée. Si elle doit l'accomplir en un an, elle doit augmenter de moitié l'activité de ses sous-marins. Mais, corrige le journal, étendre la guerre sous-marine à une période aussi longue, c'est détruire l'objet même de la manœuvre allemande qui est l'abandon de la durée du conflit. Si le peuple allemand se rend compte qu'il faudra autant de temps pour réduire l'Angleterre qu'il en a fallu avec une guerre sans merci sur terre — qui dure encore, — il perdra patience.

Pour concevoir l'affaiblissement de l'Angleterre, ajoute-t-il, il faudrait admettre que celle-ci n'a pris aucune précaution et que, par ailleurs, l'Allemagne a pu construire un nombre fantastique de sous-marins.

Voilà un article plutôt rassurant, en regard de certaines déclarations faites au parlement britannique. Au tarif où a commencé le coulage des navires, il ne faudrait pas quatre mois pour dépasser le chiffre de 2,749,000 tonnes, estimé par le confrère suffisant pour réduire l'Angleterre au degré de l'état d'affaiblissement. Au demeurant, il ne faut pas perdre de vue que l'Angleterre n'est pas dans la même situation que l'Allemagne et que ses importations doivent s'effectuer toutes par voie maritime. Elle n'a pas un seul voisin de terre ferme.

Quoi qu'il en soit, rien ne prouve, bien que von Stein vienne de déclarer que la décision sera maintenue obtenue sur mer, que l'Allemagne se limitera à sa campagne sous-marine. Nous indiquons, hier, l'un des effets moraux qu'elle pouvait escompter: les dissensions possibles entre les alliés, si la Grande-Bretagne devait ralentir par suite des nécessités nouvelles que lui imposerait le blocus, ses efforts sur terre. On peut être sûr que les Alliés du Centre ne seraient pas longs, d'ailleurs, à saisir cette occasion de pousser vigoureusement leur offensive sur terre, s'ils voyaient que leurs ennemis se laissaient énerver par des préoccupations d'ordre intérieur. Il ne faut pas perdre de vue que le maréchal Hindenburg, conseiller du blocus, est le commandant en chef des armées de terre de l'empire. Mettrait-il à profit la diversion apportée par le sous-marin et les nouvelles difficultés de ravitaillement en vivres, en charbon et en munitions qu'elle apporterait en Angleterre, en France et en Italie, pour s'élancer vers le grenier de la Russie, vers Odessa? Prendrait-il, comme le pense un organe français, une offensive sur le front de Salonique? Voilà l'un des problèmes, mais qui ne devrait pas rester longtemps sans solution.

La guerre sous-marine n'est qu'une partie du stratagème allemand. Malgré, encore une fois, les déclarations de quelques diplomates et hommes d'Etat allemands, il est assez certain qu'ils n'ont pas cru à la possibilité d'affaiblir l'Angleterre, mais seulement de la harceler considérablement, de diminuer son effort du côté des Alliés et de provoquer chez eux de dissensions. On peut s'attendre à une offensive sur terre, à laquelle la guerre sous-marine aura servi de stimulant, ou, à tout le moins, de paravent.

Louis DUPIRE.

BLOC - NOTES

M. Rogers

L'attaque de M. Rogers contre le Citizen, aux dernières heures de la session maintenant suspendue, est d'accord avec la conduite du ministre des Travaux publics. Chaque fois qu'on a révélé un scandale où il était compromis, M. Rogers a tenté de parer le coup en se portant à l'offensive. Il ne paraît pas y avoir plus de fondement à sa sortie contre les propriétaires du Citizen qu'il y en avait à celle qu'il fit contre le juge Galt, à Winnipeg, il y a quelques mois. La réputation de M. Rogers est telle qu'elle autorise à croire qu'il peut y avoir de la vérité dans toutes les révélations faites à son propos. Au reste, il ne lui sert de rien d'employer l'argument *Tu quoque* contre ceux qui lui rappellent des transactions plus ou moins étranges auxquelles il a pris part. Il s'agit de savoir si les accusations portées contre lui sont fondées, et de les tirer au net, avant de se laisser embaïsser par celles qu'il lance contre les autres dans le but de détourner de lui l'attention du public. Dans le cas de l'entrepreneur de Winnipeg auquel il aurait conseillé d'ajouter \$8,000 à sa soumission, comme ensuite versée au fonds électoral de M. Roblin, les conclusions du magistrat enquêteur sont irréfutables. M. Rogers a fait l'acte qu'on lui reproche. Que peut-on penser d'un ministre qui concilie ainsi à ses amis de surcharger l'Etat au bénéfice de la caisse électorale? Qu'il ne doit pas rester dans la politique et surtout ne pas être envoyé à Londres pour y représenter son pays. C'est déjà assez qu'une province, — la Colombie, — y ait pour agent un homme politiquement coulé et convaincu d'avoir livré le domaine public à des spéculateurs, sans que le Canada aille y nommer à son tour un politicien aussi compromis que M. Rogers.

Dans les banques

Une dépêche de New-York signale qu'à la suite de la rupture entre Washington et Berlin, des dépôts de plusieurs banques américaines se sont hâtés de retirer leurs fonds de ces maisons. Lundi, rien qu'à New-York, un million est ainsi sorti des banques. Il n'y a pas qu'à New-York qu'il en est ainsi. A Montréal même, lorsqu'il y a quelques rumeurs inquiétantes dans l'air, de braves gens, peureux comme le lièvre, se présentent aux guichets pour réclamer leur argent afin de le mettre en sûreté contre les Allemands qui s'en viennent. Les commis, heureusement, n'ont pas de peine à rassurer ces personnes alarmées et à leur faire comprendre qu'il vaut mieux courir le risque très problématique de se faire saisir leur argent par les Allemands qui sont loin, que celui de se faire voler leurs fonds par les escrocs, les cambrioleurs et les chevaliers d'industrie qui pullulent ici. Quand tous ces braves gens comprendront qu'il n'y a pas de danger que les Allemands viennent saisir leurs fonds, ils se calmeront. Mais tant que nos quotidiens à sensation publient des histoires à dormir debout à propos d'invasions allemandes au Canada, de raids germano-américains sur nos grandes villes, de complots gigantesques dirigés par les sujets des empires du Centre contre le Canada, il y aura des esprits crédules pour gobeir ces rumeurs et pour s'en alarmer, au détriment de notre régime économique.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront de ne pas révéler l'identité de leur correspondant, et de ne pas révéler le contenu de leur lettre.

AU PALAIS

1. — Règles de pratique. — Le Conseil privé et la Cour suprême ont jugé sage de désirer le groupement des pièces justificatives. La Cour de révision et les avocats n'auraient-ils pas avantage à voir les protocoles et les greffiers (chargés de transmettre des dossiers à Montréal) invités à ne pas laisser les pièces justificatives dispersées parmi les pièces de procédure, mais réunies toutes ensemble avec les documents de production comme formant un groupe distinct des témoignages, des conclusions des plaideurs et des jugements? Peut-être même les juges de la Cour de révision pourraient-ils se ménager le bienfait de l'ordre chronologique de ces pièces littéraires, en permettant au plaignant de ranger toutes ces pièces littéraires par ordre de leur date historique (extra-judiciaire), suivant le plan décrit par la Cour suprême et désiré par le Conseil privé (et par la Cour d'appel dans le projet des règles de pratique élaboré par M. le juge Cross)? La correspondance échangée entre deux plaideurs deviendrait un livre facile à parcourir.

2. — Le juge en chef suppléant à Montréal est d'avis qu'il ne serait pas sans utilité pour le Barreau d'élaborer un système d'abréviations uniformes pour les renvois aux recueils de jurisprudence, ou aux codes, lois et autres. Peut-être serait-il opportun de généraliser la pratique des lords du Conseil privé consistant à toujours préciser la citation de la citation des lois d'une année du règne d'un souverain par celle de l'ère de Notre-Seigneur?

3. — La multiplicité des chefs de conclusions d'une demande pourrait peut-être recevoir un nouveau relief de l'emploi du système de l'articulation numérotée (comme la loi de l'Ontario a cru devoir l'exiger des magistrats pour la distinction des chefs de dispositifs de leurs jugements)?

4. — Les mémoires ou procès-verbaux pourraient peut-être exiger une désignation complète des parties (plus résumée que dans le bref, si l'on veut, mais intégrale quant à la liste des plaideurs), comme il est requis en Cour d'appel, cette désignation des parties constituant un des éléments fondamentaux de l'exorde classique d'un discours judiciaire. Il ne reste plus qu'en couronner la splendide patricienne qu'il hisse après l'énoncé indispensable du dispositif de l'arrêt déferé en appel l'épigraphe des points en litige sous forme de question indirecte (et non de propositions affirmatives ou négatives absolues comme dans le chapitre II de l'articulation des griefs) et, ensuite, mais alors, seulement, placer en vedette le titre du chapitre I (Faits).

Les chefs d'œuvre supposent souvent des détails fastidieux d'apparence modeste. Il convient de les considérer.

Qui bene cepit, dimidium facti habet.

Fortunat BOURBONNIERE.

L'AUTONOMIE
DE L'IRLANDE

UNE MOTION DE JOHN REDMOND.

Londres, 9. — A une assemblée du parti nationaliste, tenue dans la Chambre des communes, hier, on s'est entendu pour voter une motion de John Redmond, le leader du parti, de demander au gouvernement d'accorder une journée pour la discussion de la motion suivante:

"Que, en vue de renforcer les Alliés et d'obtenir la reconnaissance des droits égaux des petites nations et du principe des nationalités contre le principe allemand de la domination militaire et gouvernementale, le gouvernement des Alliés, il est résolu de consentir des crédits, il est résolu de consentir sans délai à l'Irlande les libérations qu'on lui promet depuis longtemps."

HORS DE COMBAT

Ottawa, 9. — Deux Montréaliens, l'un tué au feu et le second blessé, figurent sur la liste des mis hors de combat que publiait cette nuit le ministère de la guerre. Toute la liste comporte 88 noms. Les tués y sont au nombre de 46.

Tués au feu: Augustus St-Pierre, 751e rue de Gaspé, déjà porté comme disparu, sur la liste des morts du 15 septembre 1916; A. Mayant, Québec; B. Abbesse, Valleyfield, Québec; le capitaine Alfred Sutton, 3041 rue Lacordaire, Parc Terminal, Longue-Pointe, blessé, retourné à son poste.

Prisonnier de guerre: F. H. Clément, St-Joseph, Nouveau-Brunswick.

A VENDRE

Des "Chevrolet" sur commande, payables à la main ou à crédit; terrain à bâtir pour \$5 par mètre; terrains à bâtir; premières hypothèques individuelles garanties de \$500 et au-dessus, rapportant net de 4 à 5 pour cent; obligations d'or, de \$100 et au-dessus, rapportant 4 pour cent payables trimestriellement; certificats d'épargne (or) de \$25 et au-dessus, rapportant 4 pour cent. Comptes de placement ouverts avec un minimum de \$10. Brochures envoyées gratis et promptement concernant n'importe lequel des sujets ci-dessus.

MARCEL TRUST COMPANY

100 St-Jacques
MAIN 3791.

33e année. Actif, plus de \$4,000,000

LA POLITIQUE

MIS AU BAN
DE SON PARTI

LE PREMIER MINISTRE DE LA SASKATCHEWAN LAISSE ENTENDRE QU'IL DEMANDERA L'EXCLUSION DU PARTI LIBERAL DU DEPUTE SAM R. MOORE.

Régina, Sask., 9. — En proposant l'adoption du rapport de la commission Brown-Elwood, mercredi après-midi, le premier ministre de la Saskatchewan a laissé entendre qu'il demanderait sous peu l'expulsion de la Chambre de M. C. H. Lawther, député de Biggar, et l'exclusion du parti libéral de M. Sam R. Moore, député de Pinto Creek.

M. Martin, prenant séparément chacun des cas des quatre membres de la législature qui ont été trouvés coupables de corruption par la commission, a fait les remarques suivantes:

L'ancien président de cette Chambre, M. Sheppard, a fait ce qu'il devait faire dans les circonstances: il a tout simplement donné sa démission et s'est présenté devant ses électeurs de Moose Jaw qui ont refusé de lui pardonner sa faute. Point n'est besoin d'en dire plus long sur son compte.

Pour ce qui est du député de Wadena, M. H. C. Pierce, je lui ai demandé si y a plusieurs mois d'adoption son siège dans cette Chambre, et il s'est rendu au désir que je lui ai exprimé. Il n'est donc nullement nécessaire que nous nous occupions plus longtemps de son cas dans l'occurrence.

Mais le député de Biggar, M. C. H. Lawther, a été reconnu coupable de deux accusations: celle d'avoir extorqué de l'argent à un débiteur de liqueurs patentes, et l'autre d'avoir vendu son vote lors d'une certaine question soumise à la Chambre.

Ma motion demandant que l'on adopte le rapport de la commission, signifie que nous approuvons ses décisions et que par conséquent nous reconnaissons la culpabilité de ce député.

A mon avis le seul châtiment convenable à M. Lawther est son expulsion de cette Chambre, chose que je me propose de faire sous peu.

Reste le cas du député de Pinto Creek, M. S. R. Moore. La commission a trouvé que deux accusations portées contre ce dernier ont été prouvées. Je lui ai demandé de donner sa démission comme membre de l'assemblée législative. Mais il a refusé de se rendre à ma demande.

Une telle attitude indique qu'il s'est soustrait à mon autorité politique et qu'il ne doit plus être considéré comme un membre du parti libéral.

Je ne puis que déplorer une telle conduite. Et, après avoir tout bien pesé, je considère qu'il ne reste qu'une chose à faire, c'est que le député de Pinto Creek, remette entre vos mains, M. le Président, sa démission.

CHOSSES MUNICIPALES

L'ECHEVIN MENARD
RESTE A SON POSTE

UNE RUMEUR SANS FONDEMENT — ENCORE \$350,000 POUR L'ELARGISSEMENT DE LA RUE NOTRE-DAME-OUEST.

Un chroniqueur municipal, par le canal de sa gazette, fait circuler une rumeur tout à fait sans fondement. Selon lui, l'échevin Menard serait sur le point de donner sa démission comme membre du conseil municipal; il "expliquerait son attitude dans une communication qui serait lue" à sa séance hebdomadaire de lundi prochain.

Or, hier, l'échevin Menard prenait part avec ses collègues aux délibérations du comité de législation. Après la séance, un quidam, sans doute familier avec le représentant du quartier Bordeaux, lui demanda ainsi de but en blanc:

— Puis, Gordien, quel sera le résultat des poursuites tant criminelles que civiles?

Et l'échevin Menard de répondre aussitôt, souriant, mais la voix grosse de menaces:

— J'attends!

EXPROPRIATION.

Les commissaires ont déjà voté \$200,000 (21 février 1916) pour l'élargissement de la rue Notre-Dame-Ouest, hier il votait un montant additionnel de \$35,000.

Cette somme de \$235,000 servira à payer le coût des expropriations de terrain et de propriétés requises pour faire cet élargissement — qui s'étendra de la rue Fulford jusqu'aux limites ouest du cadastre 633.

Le contentieux a reçu instruction de procéder immédiatement à l'expropriation en mettant en vigueur les dispositifs de la loi telle qu'amendée à la dernière session de la législature.

LE SERVICE DES
INCENDIES A LACHINE

ON FAIT L'ACQUISITION D'UNE POMPE A INCENDIE.

Lachine vient de faire l'acquisition d'une pompe à incendie, la plus grosse et la plus puissante au monde, disent les experts. La machine, d'une force de 200 chevaux, a été construite à Toronto, et est arrivée ici la semaine dernière.

Samedi dernier, par un froid de 20 degrés au-dessous de zéro, on a fait le voyage à Lachine sans encombre. Mercredi dernier, on en faisait l'essai en présence des chefs Tremblay et Chevalier, de Montréal.

La machine, qui comprend échelles, réservoir chimique et 1,200 pieds de boyaux, pèse sept tonnes et peut pomper 1,450 gallons d'eau à la minute, avec un jet en droit ligne de quatorze pieds.

TRIBUNAUX CIVILS

REGLEMENT
TROP VAGUE

LE JUGE MERCIER ANNULE UN DES PREMIERS REGLEMENTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUGUAY, EN AUTANT QU'IL CONCERNE LA COMMUNE DES SOEURS GRISES.

En vertu d'une décision qui vient d'être rendue, en Cour supérieure, un règlement adopté par le conseil municipal de Châteauguay, le 14 février 1914, et d'après lequel les propriétaires sont tenus de construire un trottoir de béton sur le front de leur propriété, dans les limites de la ville, se trouve annulé, en autant qu'il concerne la commune de Châteauguay, appartenant aux Soeurs Grises. Le tribunal a déclaré qu'en tant qu'il s'agit de cette commune, le règlement édicté est trop vague pour être susceptible d'exécution.

La Commune de Châteauguay est une vaste lande, à proximité de Châteauguay-Bassin, couverte de hailliers et de broussailles, inhabitable et inhabitée. Cette lande est traversée par un chemin qui mène à quelques maisons dispersées. Le règlement municipal ordonnait aux Soeurs Grises de construire un trottoir sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune. Cette propriété a deux fronts, l'un sur un chemin de traverse et l'autre sur le bord de la rivière. On devait-on construire le trottoir? Et de long du chemin de traverse? Et de va-et-vient sur le front de leur Commune.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un garçon fort et connaissant bien les rues de la ville pour faire les messages et porter les paquets. S'adresser à H. Gladu, 43, St-Vincent.

UN COUPLE sans enfants demandé, le mari comme bedeau et la femme comme ménagère. Ecrire à M. l'abbé Henri Martel, La Passe, Ont., mentionnant âge, etc.

PLOMBIER de première classe pouvant faire les réparations de radiateurs pour automobiles. Inutile de vous présenter si vous n'avez pas la capacité voulue. Le plus haut salaire payé à l'homme compétent. S'adresser à Légar Automobile, Limité.

POSITION DEMANDEE

FILLE d'une quarantaine d'années demande position de ménagère dans un presbytère, très bonnes références. S'adresser à Mlle Rose Marie, cussier postal 200, Saint-Jean-Baptiste Village, Co. Rouville.

A LOUER

A LOUER, angle Alexandra-Baby, entre Gobeille et Lebel, magasin avec mobilier et logement, cave cimentée, remise, tout moderne; 919, Reine-Marie; Uptown 4856.

MAISON A LOUER

Un cottage de huit pièces, améliorations modernes, au No 101, rue Ste-Famille. S'adresser à J. N. Chevrier, 43, St-Vincent. Tél.: Main 7460.

A VENDRE

MAISON A VENDRE
A Boucherville, près de l'eau, de l'église. Pour informations, s'adresser à C. Ed. Melançon, 2133, Ontario est.

A VENDRE — Un magnifique gramophone, (cabinet), ayant coûté \$90 comptant, tout à fait neuf, — ayant servi deux semaines à peine, son riche, garanti en parfait ordre, vendra excessivement bon marché à acheteur immédiat, pour cause de nécessité. S'adresser à 1274 rue Cartier.

ARGENT A PRETER
J'ai à prêter \$1,000, \$1,500 à \$50,000 et plus, première hypothèque, propriétés, Montréal. Aussi prêts aux fabricants. Conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120, rue Saint-Jacques. Main 6615.

Une chance pour quel'un.
Magnifique terre dans l'ouest; 642 acres en culture, avec bonne maison, grange et autres bâtisses; si tuée près d'une gare de chemin de fer, etc.; dans une paroisse canadienne-française, dans le meilleur district de terres à bâtir. Je suis disposé à donner de grandes avances à quel'un qui serait qualifié pour acheter ou cultiver de société. S'adresser à Alex. Lamarre, 132, rue Knox, Montréal.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soie, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées, Charles Turcotte, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5396.

E. ROY Cordonnerie
406, RUE SAINT-ANTOINE EST
Entre Saint-Hubert et Saint-Christophe
Rassemblement et rapicage à la mécanique
écussons en un clin d'œil
Appelés: 5225 et vos chaussures, prises à domicile, vous seront reportées, primes à neuf.

VOLAILLES DE RACES PURES
Voilà que la saison de l'incubation arrive. Nous mettons en vente nos volailles, d'avoir à se procurer leurs reproducteurs, s'ils ne l'ont pas déjà fait, sans retard. Il nous reste quelques sujets de choix dans toutes les races. Quelques poulettes à élever. Livraisons Brunes et Blanches. Beaux lots de poules et de coqs. Coqs Indiens, blancs, et fauves et blancs. Pekin, Rouen, Orpington fauves, sauvages, domestiques. Extra bargain dans ceux-ci à \$5 le trio. Oies Toulouse et Zélandais. Nourrissons 40 mères dindes bronze et 15 grands reproducteurs pour ce printemps. Conséquemment sommes en mesure de vous procurer les œufs et dindes demandés. Prêts en mars. Placez vos ordres sans retard. Quelques dindons reproducteurs à vendre. Demandez notre catalogue illustré de 12 gravures. Indispensable aux commerçants, 15 sous par maille. LA FERME AVICOLE YAMASKA, SAINT-HYACINTHE, Qué.

ROCH-ALBERT BERGERON
NOTAIRE
Domicile: 52, rue Saint-Jacques
238, Parc Lafontaine, 50, rue Notre-Dame O. Est. Saint-Louis, 4938. Téléphone Main 4369

J-EMERY CODERRE
SEC. TRES. VILLE DE MONTREAL-EST
Résidence: 28, GRANDE ALLEE HOTEL DE VILLE
Montréal, 100, rue Saint-Jacques
Tél. (résidence) Pte-aux-Trembles, 29
(étude) Pte-aux-Trembles, 27-2

ARTHUR COURTOIS
NOTAIRE
Immeuble du Crédit Foncier, F.C.
35, SAINT-JACQUES.
Bureau du soir: 262A rue Visitation. Tél. Est 3435

J-ALEX. OGLEMAN
NOTAIRE
90, SAINT-JACQUES, MAIN 2643
Prêts sur propriété de ville et terre près Montréal.

LE NOTAIRE
ERNEST JASMIN
Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000, 1ère hypothèque. Règlement de succession
Rés. 569, Palladium, Ls. 637
Rés. 568, Fullum, Ls. 627

J-H-H. LIPPÉ
NOTAIRE
ARGENT A PRETER
180, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Tél. Main 4571. Bureau, 411
Bureau: Main 2431.

J-A. NADEAU
NOTAIRE
Immeuble "Versailles"
90, RUE SAINT-JACQUES. MONTREAL

PROULX ET PROULX
NOTAIRES
Bâtisse Banque Nationale. Tél. Main 2959
W-J. Proulx, L.L.B. Jos. Proulx, L.L.B.
bureau du soir: 283 Ave. Expiand. Ahuntis
Tél. Saint-Louis, 1700. Tél. Saint-Louis, 3550

J-ALBERT SAVIGNAC
NOTAIRE
(autrefois de Hiron et Savignac)
Spécialité: Examen de titres, règlement de difficultés commerciales, difficultés de famille, successions; placements de capitaux à tous les avantages. Prêts aux fabricants et aux commissions scolaires.
Bureau: 99, rue Saint-Jacques
Edifice Banque Nationale
Le soir après 7 heures: 308 Sherbrooke Est. Tél. Est 1643

ELZEAR ROY
NOTAIRE
Prêts sur hypothèques, achats de créances et autres. Département spécial pour: Administration de Successions et de propriétés; recouvrements (collections); assurances; placement de fonds; agences pour achat et vente de commerce établis ou autres institutions.
290-292, EDIFICE BANQUE DE QUEBEC
No 11, Place d'Armes, MONTREAL
Tél. Main 6742.

VERSAILLES, VIDRAICRE & BOULAIS, Limitée
BANQUIERS
EDIFICE VERSAILLES 90, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL
TELEPHONE MAIN 8746

LA GREVE DES COMMIS
EN CONFECTION
D'AUTRES OUVRIERS QUITTE
RONT-ILS L'OUVRAGE?

Lundi prochain, on croit que 1,500 autres ouvriers en confection cesseront tout travail et viendront grossir le nombre des grévistes qui sera alors de 4,000.

Les patrons ne veulent pas accéder aux sommations de l'Amalgamated Clothing Workers, dont l'organisation a été reconnue par le tribunal. Les patrons ne veulent pas surtout consentir à cette dernière exigence: ils la trouvent exorbitante. Actuellement, il y a encore de 30 à 40 firms qui travaillent; elles ne prennent pas de commandes, mais exécutent le grand nombre qu'elles ont en mains.

Les politiciens n'aiment pas le NATIONALISTE. C'est qu'il est trop bien informé, à leur endroit.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

J.-P. BELAIR
AVOCAT — PROCUREUR
CHAMBRE 411
EDIFICE BANQUE D'EPARGNE
180, SAINT-JACQUES
Bureau du soir: Saint-Eustache.

Casier postal 356. — Adresse télégraphique, 761 Main 1250-1251. Codes: 1258 West. Un.
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LORENZO CAMIRAND
AVOCAT
Chambre 12. 97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice Banque d'Epargne
Tél. Main 1422

GEOFFRION, GEOFFRION ET CUSSON
AVOCATS, ETC.
97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice de la Banque d'Epargne
Victor Geoffrion, C. R.
Victor Cusson, C. R. Phone Main 10

PRÉCIS DE LA GUERRE

UNE SERIE DE RAIDS

FRANÇAIS ET ANGLAIS EFFECTUENT UNE OFFENSIVE DE GRANDE ENVERGURE, CAPTURANT PLUSIEURS POINTS DE HAUTE IMPORTANCE STRATEGIQUE. — PROGRES DES TOMMIES.

Londres, 9. — Au nord et au sud de la Somme, les Anglais effectuent une offensive de grande envergure, mais qui comprend une série de grandes incursions dont les résultats sont déjà considérables.

Les principaux combats ont eu lieu sur cette section du front siue au sud de la Somme et sur les Français ont récemment cédé aux Tommies. Les Anglais ont fait porter leur effort sur une hauteur importante située au nord du village de Saillly-Saillies et s'en sont emparés. Ce village constituait l'un des plus opiniâtement défendus de ceux que les Français ont capturés au cours de l'offensive de l'été dernier. Pendant 10 jours, la bataille a fait alors rage, des parties du village changeant presque continuellement de mains jusqu'au jour où il est finalement resté en la possession des Français. Depuis, les troupes anglo-françaises ont continué à opérer des coups de main, dans cette région, à Bouchavesnes, au bois de Saint-Pierre-Vaast, au nord de Rancourt et à Le Forest. Il y a eu un envahissement des Français ont évacué ce secteur et les Anglais l'ont occupé. En enlevant la colline dont il s'agit, les Tommies ont remporté ce que l'on regarde comme une importante victoire stratégique.

En sus, les troupes anglaises ont continué l'avance qu'elles avaient inaugurée avant-hier et qui avait résulté en la prise de Grandcourt. Elles dirigent de vigoureuses attaques de chaque côté de l'Ancre et ont gagné considérablement du terrain. Au cours d'une attaque de nuit, elles ont capturé la ferme de Bailliescourt, sur le chemin de Beaumont-Miramon, et ont occupé une autre tranchée au sud de l'Ancre, entre Grandcourt et l'ancienne ligne anglaise. A cet endroit, elles ont fait 82 prisonniers et 78 à Saillly-Saillies, ce qui fait un total d'environ 200 prisonniers pour les diverses incursions de la journée.

Depuis le premier de l'an, le long de l'Ancre, les Anglais ont progressé sur un front de 3 milles et sur une profondeur moyenne de 3/4 de mille. Hier, les Tommies ont pénétré dans les tranchées ennemies à plusieurs autres points, et ont repoussé 2 tentatives d'attaque au sud de Guedecourt, et à la Bassée.

Dans la nuit du 6 au 7, les aviateurs anglais ont bombardé avec succès un aérodrome allemand. Hier, les Anglais ont détruit une machine allemande et en ont descendu 3 autres; ils ont aussi perdu une des leurs.

Dans le secteur de Bolland, dans l'Argonne, les Français ont dirigé une attaque par surprise contre les tranchées de l'adversaire et ont fait une vingtaine de prisonniers.

Au sud de la Somme, dans la région de Denicourt et de Libons, on signale de vives actions d'artillerie. Un fort détachement allemand a attaqué un poste belge, au sud de Dixmude, mais les Belges l'ont décliné et il a dû se retirer après avoir laissé plusieurs morts sur place.

FRANCE

MOBILISATION DE TOUS LES CIVILS

UN PROJET DE LOI DE M. ETIENNE CLEMENTEL.

Paris, 9. — M. Etienne Clémentel, ministre du Commerce et de l'Agriculture, a présenté aujourd'hui au Sénat le projet de loi du gouvernement touchant la mobilisation générale des civils. Le fait saillant du projet de loi est le droit qu'on accorde au gouvernement de mobiliser tous les mâles valides âgés de seize à soixante ans qui se servent pas actuellement dans l'armée et qui pourraient être assignés à tel ou tel travail pour la défense nationale que leur capacité et leur domicile rendraient plus avantageux.

Les fermiers et autres personnes employées à des travaux de défense nationale ne seront pas dérangés, sous certaines conditions, non plus que les fonctionnaires publics et les employés du gouvernement dont les services sont indispensables ou ils sont.

Des listes alphabétiques des personnes sujettes à cet appel seront rédigées dans les bureaux des maires de toutes les localités. Ils seront divisés par classes, professions et occupations. Les ouvriers volontaires seront pris les premiers pour le travail qu'ils font actuellement. Ceux qui ne sont pas volontairement ouvriers seront appelés au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir. Les jeunes gens seront appelés les premiers et les plus vieux dans la suite.

D'après la présente loi, le gouvernement pourra réquisitionner par décret des usines ou autres entreprises privées.

PRETS AUX ALLIES.

Paris, 9. — La Chambre des députés a adopté hier un projet de loi autorisant le ministre des Finances à prêter 1 milliard 500 millions de francs aux Alliés et aux nations amies en vertu de la loi du 29 décembre 1915.

Le député Constantin a demandé quelles étaient ces nations amies auxquelles on faisait allusion. Le ministre des Finances a répondu que ces avances étaient faites en commun et que la question devait rester secrète.

LES ALLEMANDS

ATTAQUÉ PAR LE MEXIQUE?

SI LES ETATS-UNIS ENTRENT EN GUERRE, LES ALLEMANDS LEUR PORTERONT LE PREMIER COUP PAR LE MEXIQUE OU SONT DEJA RENDUS PLUSIEURS OFFICIERS TEUTONS.

Providence, R. I., 9. — Le "Providence Journal" publie aujourd'hui l'article suivant:

Si l'Allemagne parvient à entraîner les Etats-Unis dans la guerre, le premier coup porté par elle aux Etats-Unis le sera par le Mexique. Depuis deux semaines, l'ambassadeur allemand a surveillé dans les divers consuls de son pays et de l'Amérique, le départ de 300 officiers teutons, tant de l'armée régulière que de la réserve, pour Mexico, de divers ports et centres de chemins de fer américains. A Mexico, ils recevront des ordres. On ignore généralement qu'un grand nombre d'officiers allemands capturés par les Russes et parvenus en ce pays, à diverses périodes par la Chine sont demeurés dans ce pays sans qu'on ait tenté de les rapatrier. Depuis plusieurs mois, le ministère de la justice possède des renseignements disant que plusieurs de ces officiers sont avec Villa et Carranza, au Mexique. Depuis samedi dernier, il y a eu un exode en bloc vers Mexico de ceux qui étaient demeurés ici, et environ 200 officiers de réserve ont accompagné ou sont partis, par petits pelotons et par divers chemins vers la même destination ultime.

Le gouvernement est informé qu'une grande quantité d'armes et de munitions rassemblées, ici, au début des hostilités et déposées dans 2 grands entrepôts à New-York, ont trouvé le chemin de Mexico, où elles sont restées intactes depuis leur arrivée. A quelques mois, M. Schadt, de l'ambassade allemande, a transmis au ministère des Affaires étrangères de son pays un rapport du consul teuton à Mexico. Ce rapport, dont on vient de recevoir une copie dans ce pays examine au long la situation au Mexique, au point de vue teuton, et dit que l'Alliance allemande appuie tout ce qui peut attiser la haine contre les Américains, en inaugurant une série de réunions en faveur de la nationalité mexicaine et en répandant le pays de brochures pro-allemandes.

Il existe ici, ajoute le rapport, une section de l'Alliance française et elle travaille ferme contre les intérêts allemands. Plusieurs Mexicains d'élite en font partie et elle distribue des plaquettes transmises par la Chambre de commerce de Paris. Elles organisent aussi des représentations cinématographiques qui produisent un effet considérable sur un peuple de ce tempérament.

L'avis de cette communication ajoute que, grâce à ses amis militaires et à une grande quantité de munitions, les Allemands pourront leur faire leur part pour le "Waterland" dans cette partie du monde.

Il y a également une lettre du général Kios, officier d'artillerie à Mexico. Il déclare qu'on lui a confié la distribution des canons et qu'il a été nommé un des principaux officiers honoraires de l'Alliance allemande, à Mexico. Il remercie le kaiser à propos de l'octroi de la Croix de fer, déclare que son influence est toujours à la disposition de la patrie et ajoute: "A la fin de ce mois, je vais à New-York, pour acheter du matériel de guerre." Il annonce également qu'il a mis la dernière main à la défense de Salina Cruz, à Mexico, et donne des détails sur les canons installés et sur leur calibre.

Immédiatement après l'exode de centaines d'officiers teutons au Mexique, les ambassades allemande et autrichienne ont donné instruction aux consuls de leur nationalité de détruire tous les papiers de nature confidentielle se rapportant aux affaires mexicaines, et l'on a eu tout fait d'exécuter ces ordres. Quand ces ambassades ont reçu instruction d'envoyer les officiers teutons au Mexique, elles ont été notifiées de présenter aux consuls de New-York, de Philadelphie, de Chicago et d'Atlanta.

Ces officiers ont reçu de la "Trans-Atlantic Trust Company" de l'argent pour leurs frais de voyage et leurs autres dépenses. En même temps, on a déposé dans les voitures de la "Trans-Atlantic Trust Company" des papiers de nature confidentielle appartenant aux officiers allemands dépêchés au Mexique. On ne sait pas complètement aujourd'hui de quelle façon les Allemands entendent attaquer les Etats-Unis par le Mexique, mais on croit que si, à la suite de la déclaration de guerre à l'Allemagne, on s'efforce de maintenir sur la même échelle l'exportation des denrées et des munitions en Angleterre, un fort mouvement dirigé contre les Américains à la frontière constituera le meilleur moyen d'arrêter cette politique.

UN CREDIT DE \$550,000,000

Londres, 9. — Bonar Law dit, dit-on, demander à la Chambre des Communes, lundi, de voter \$550,000,000, c'est-à-dire la somme la plus forte qui ait jamais été demandée par un homme d'Etat dans l'histoire de la finance. D'ici au 31 mars, l'Angleterre commande \$200,000,000 pour continuer la guerre. Le prix des vivres coûte plus cher pour cinq jours de consommation qu'au commencement et avant la guerre. Le reste, \$350,000,000, est voté pour le commencement de l'année financière. Cela fixe le montant total à \$4,082,000,000 comme moyenne en 1914-15 et à \$1,500,000,000 par jour. De \$1,500,000,000 par jour, la guerre de 1915-16 a monté à \$6,000,000,000 et celle de 1916-17, coûtera \$5,000,000,000.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

LES NEUTRES

OPPOSÉS À LA RUPTURE

TOUS LES PAYS NEUTRES D'EUROPE REFUSENT DE SUIVRE L'EXEMPLE DU PRESIDENT WILSON ET DE ROMPRE AVEC L'ALLEMAGNE — LA SUEDE RESTE NEUTRE.

Washington, 9. — Avec le refus de la Suède et de la Hollande, tous les pays neutres d'Europe ont formellement décliné d'accepter l'invitation du président Wilson de suivre l'attitude des Etats-Unis en rompant leurs relations diplomatiques avec l'Allemagne.

Par contre, plusieurs nations d'Amérique ont endossé l'attitude des Etats-Unis, comme la Bolivie, l'Uruguay et le gouvernement de Panama. D'autres, comme le Brésil, le Chili ont fait connaître leurs protestations contre la campagne nouvelle des sous-marins et l'établissement d'une zone de guerre, mais ils n'ont pas encore répondu à l'invitation américaine.

LA SUEDE RESTE NEUTRE

Stockholm, par voie de Londres, 9. — Le gouvernement suédois a rejeté la suggestion du président Wilson à l'effet que les autres pays neutres se joignent aux Etats-Unis en rompant les relations diplomatiques avec l'Allemagne; il a annoncé son intention d'observer une stricte neutralité le plus possible. La réponse de la Suède a été transmise à l'ambassadeur des Etats-Unis aujourd'hui.

"Le gouvernement des Etats-Unis, dit-elle, a choisi comme moyen d'atteindre la réalisation de la paix une méthode absolument contraire aux principes qui ont guidé le gouvernement suédois jusqu'ici. "La politique suivie par le gouvernement royal depuis le début de la guerre a toujours été d'une neutralité strictement impartiale. Le gouvernement royal a fait tout en son pouvoir pour remplir loyalement tous les devoirs que cette politique renferme, et en même temps il a rendu effectifs, en autant que possible, les droits qui en résultent. "Afin d'obtenir un résultat pratique en défendant les principes de la loi internationale, le gouvernement royal s'est à plusieurs reprises adressé lui-même aux puissances neutres afin d'obtenir une coopération efficace. A cet effet, il n'a pas manqué de soumettre au gouvernement des Etats-Unis une proposition dans le même genre."

LA HOLLANDE MAINTIEN SON ATTITUDE

Londres, 9. (Dépêche de l'agence Reuter à La Haye). — Dans la chambre basse du parlement, le premier ministre a fait aujourd'hui une déclaration sur la situation sous-marine. Il a dit que le gouvernement n'avait aucune raison de changer l'attitude qu'il a observée jusqu'à présent. La Hollande s'est jusqu'ici formée strictement à la loi internationale, et pour elle, la loi reste la loi même quand elle est violée par les autres.

La Hollande, dit le premier ministre Vandenlinde, a toujours soutenu le principe de la liberté des mers. En conséquence, tandis qu'elle conserve une position impartiale dans la guerre, elle a énergiquement protesté auprès de l'Allemagne, tant contre une obstruction à la navigation libre que comme son emploi délibéré des sous-marins, comme étant en désaccord avec la loi internationale.

Il n'y a pas plus de raison maintenant, dit le premier ministre, pour le gouvernement de changer sa politique internationale que lors des violations antérieures de la loi internationale. Le gouvernement demeure résolument attaché à la politique de stricte impartialité et il maintient sa résolution de présenter un défi à l'Allemagne contre toute violation de son territoire ou ses droits de souveraineté par quelque puissance que ce soit. Le gouvernement espère surmonter par sa fermeté et son habileté, toutes les difficultés de la situation internationale.

Le discours du premier ministre a été vivement acclamé. Dans les milieux progressistes, le refus de la Hollande de se joindre à l'invitation du président Wilson a produit beaucoup de satisfaction, puisqu'il est une justification du principe de neutralité allemand. Cependant, la Hollande sympathise de cœur avec l'attitude du président des Etats-Unis, mais elle ne peut entreprendre un acte officiel contre l'Allemagne, à cause de la communauté des frontières et de son voisinage des champs de bataille.

PROTESTATION DU CHILI

Santiago, Chili, 9. — Le gouvernement du Chili a protesté officiellement contre la nouvelle campagne sous-marine de l'Allemagne, qu'il envisage comme une mesure restrictive des droits des pays neutres, et comme un défi aux principes que les nations belligérantes ont toujours considérées comme sacrés.

REFERENDUM A JOLIETTE

Joliette, 9. — La ville de Joliette va reconsidérer son vote sur la prohibition adoptée l'année dernière. Une requête présentée au conseil municipal demandant le referendum sur le règlement de la prohibition a été unanimement acceptée par le conseil.

Les requérants alléguent que le commerce de Joliette a souffert par le détournement de sa clientèle en faveur de Berthierville, où les licences sont accordées, et qui est située à quelques milles de Joliette. Le scrutin sera ouvert le 12 mars prochain.

ETATS-UNIS

TÉMOIGNAGE BIEN ANODIN

Mme RUTH THOMASON VISCONTI DEÇOIT LE TRIBUNAL — ON S'ATTENDAIT A PLUS DE SENSATION — MISE AU COURANT PAR UNE ENFANT DE SEIZE ANS. — LA FUITE.

Washington, 9. — L'enquête judiciaire sur "la fameuse indiscretion", qui a permis à certains membres du Congrès de réaliser des profits substantiels de connivence avec les spéculateurs de la bourse, n'a pas produit hier la sensation que le témoignage de Madame Ruth Thomason Visconti devait causer.

Mme Visconti n'est apparue à la salle de l'enquête qu'une dizaine de minutes; elle fut entendue par M. Lawson lui-même, avant l'audience. A la cour, elle a déclaré qu'elle tenait toutes ses informations d'un enfant de seize ans, la fille de M. William W. Price, journaliste de la tribune de la Maison Blanche. Cette jeune fille lui aurait raconté une conversation animée entre son père et les membres de sa famille au sujet de certains profits réalisés à la suite d'un prétendu balayage à la Bourse.

M. Price fut alors rappelé. Dans son témoignage précédent, il avait déclaré que le 20 décembre il avait envoyé à des courtiers de Chicago un rapport inexact de la note américaine sur la paix. Ces nouvelles, dit-il, ne lui avaient pas été fournies par M. Joseph P. Tumulty, secrétaire du président, mais des discussions ordinaires entre journalistes.

M. Price a de nouveau affirmé que le jour en question il n'avait pas vu M. Tumulty et qu'il avait envoyé dans sa dépêche ses propres opinions.

Jamais, il n'a voulu spéculer à la Bourse, parce qu'il ne possédait ni le tempérament voulu, ni l'argent nécessaire. Il y a quatre ans, M. Price avait opéré un certain placement de la Bourse; mais jamais il n'avait mis sa famille au courant de spéculations entreprises avec le secrétaire Tumulty, pour la bonne raison qu'elles n'existaient point. Egalement, il n'a jamais dit ou insinué que lui ou le secrétaire Tumulty avaient spéculé ou s'étaient compromis en commentant une indiscretion, parce que cela eût été faux et sans aucun fondement.

Il y a un mois, M. Price a vendu une des valeurs achetées il y a quatre ans pour la somme de \$1060, qu'il déposa dans une banque. Il produisit à cet effet son livret de banque, que les commissaires examinèrent attentivement.

C'est ce compte à la banque qui a fait l'objet d'une certaine discussion au sein de la famille Price, car elle savait que le père avait réalisé certains profits en envoyant des télégrammes à des courtiers de Chicago.

C'est la discussion en question que la jeune fille avait mal comprise et mal interprétée auprès de madame Visconti.

LA DERNIÈRE RESSOURCE BOCHE

C'EST LA GUERRE SOUS-MARINE A OULTRANCE, DECLARE LE VICOMTE BRYCE.

Londres, 9. — Le vicomte Bryce, ancien ambassadeur anglais à Washington, a exprimé hier son opinion sur la phase actuelle de la guerre et sur l'effet probable de la décision prise par les Etats-Unis. Il a déclaré au sujet du nouveau blocus allemand que cela apparaît comme le commencement de la fin. Jusqu'à présent, plusieurs personnes ont cru que les belligérents feraient partie nulle, mais le gouvernement teuton, reconnaissant l'imminence d'un épuisement économique et la pénurie grandissante des denrées, est devenu désespéré et recourt à des mesures désespérées, à la suite du refus de ses offres de paix. Ne voyant aucun autre espoir de succès, il met de côté toute entrave que lui imposait encore les lois et proclame son mépris de l'opinion des neutres. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette conduite, elle est la suite logique des crimes que les Allemands ont inaugurés par l'invasion de la Belgique, par le massacre de milliers d'innocents, qu'ils ont continués par l'acquisition donnée à l'extermination des Arméniens et qu'ils couronnent par la déportation de plusieurs milliers d'ouvriers belges.

Tous ces actes, a affirmé lord Bryce, accusent le mépris absolu non seulement de la loi internationale et des obligations des traités, mais ce qui est pis, des principes élémentaires de justice et d'humanité. Voilà pourquoi l'Angleterre croit que la paix est impossible avec l'Allemagne tant que celle-ci n'aura pas subi de défaite, et pour cette guerre n'est pas une guerre comme une autre, mais constitue une guerre pour le droit et la liberté.

On a demandé à lord Bryce pourquoi il s'imaginait que l'attitude de l'Allemagne à l'égard des neutres va hâter la conclusion de la paix. Il a répondu qu'il en est ainsi parce que la guerre sous-marine à outrance de l'Allemagne constitue sa dernière ressource. Si cela échoue, tous les moyens ont échoué, de l'aveu même des feuilles teutoniques. Ce sera alors la fin.

Le vicomte Bryce a déclaré que l'intervention des Etats-Unis abrégera naturellement la durée de la guerre. L'Allemagne a beau être puissante, elle ne peut résister à la condamnation du monde civilisé, représenté non seulement par les belligérants, mais de plus par le plus grand des Etats neutres.

L'ACTION MARITIME

LA PERTE DU "CALIFORNIA"

ON DEBARQUE LES SURVIVANTS DU DESASTRE. — LES PASSAGERS ET L'EQUIPAGE SONT ACCLAMES. — RECIT DE L'OFFICIER EN SECOND. — LE NAVIRE PORTAIT UN SEUL CANON A L'ARRIERE.

Londres, 9. — Depuis la catastrophe du "Lusitania", on n'avait pas été témoin de scènes comparables à celles qui se sont produites hier soir au débarquement des survivants du "California". Une foule sympathique a acclamé les passagers et les hommes d'équipage, quand ils sont descendus du navire qui les a recueillis. Des voitures d'ambulance et des automobiles étaient prêtes à transporter les blessés aux hôpitaux et dans des hôtels.

L'officier en second McCallum déclare qu'il y avait 32 passagers à bord et qu'ils occupaient les cabines de deuxième classe. La traversée avait été passable et le temps était clair, quand mercredi matin, à 9 heures et 10 minutes, une torpille a frappé le vapeur. Le choc a été terrible et a ébranlé le navire d'un bout à l'autre. M. McCallum, qui se tenait à la poupe, a été renversé, et un énorme paquet d'eau a balayé le pont. Il ne s'est pas produit de panique, le capitaine a ordonné de lancer les chaloupes à la mer et les passagers se sont magnifiquement conduits. L'officier en second assure que le nombre des embarcations était plus que suffisant. Plusieurs officiers sont restés à bord jusqu'au moment où les canots ont été remplis, et ont dû se précipiter dans la mer pour éviter d'être engloutis avec le vaisseau qui a sombré la poupe la première.

Le "California" est resté à flot 9 minutes. M. McCallum pense que 19 passagers se sont sauvés et que 25 hommes de l'équipage se sont noyés. En tout, 41 personnes ont disparu. Après avoir été torpillé, le vapeur a lancé des appels au secours, et un navire est arrivé environ 45 minutes plus tard et a recueilli les survivants. Le "California" portait un seul canon à l'arrière. L'artillerie était en train de pointer son canon vers l'endroit où un sillage révélait la présence d'un sous-marin, quand une torpille est entrée à l'avant en produisant une explosion si violente que la plupart des personnes à bord ont été renversées, cinq étant tuées et une vingtaine blessées. Deux torpilles ont été tirées sans avertissement, mais la dernière a manqué le but. Les membres de l'équipage assurent qu'ils ont vu deux sous-marins; des survivants ont déclaré à l'ambassade américaine qu'il y en avait seulement un.

UN NEGRE AMERICAIN A PERI AVEC LE "TURING"

Londres, 9. — An cours de la destruction du "Turing" torpillé samedi, d'un sujet américain, Georges Washington, chauffeur de race noire, a perdu la vie, disent des rapports reçus hier par l'ambassade américaine.

Suivant un rapport transmis à la même ambassade par un consul américain, le sous-marin qui a coulé l'"Evesstone" a bombardé deux embarcations qui contenaient le capitaine et des membres de l'équipage.

Un projectile a atteint un canot, tuant le capitaine et 4 hommes d'équipage, dont Richard Wallace, un Américain de race noire. Les dépositions des survivants établissent que le sous-marin a dû tirer délibérément sur les chaloupes. Il ne s'est pas occupé de l'équipage, consacrant son temps à bombarder l'"Evesstone" abandonné jusqu'au moment où il a sombré.

La ligne maritime française a ouvert une liste de souscriptions pour établir un fonds destiné à rémunérer les navires qui capturent des sous-marins. Elle a fourni 10,000 francs.

VERDUN

LES CONTRIBUABLES SE PRONONCERONT

LE NOMBRE DES ECHEVINS SERA-T-IL REDUIT?

Demain, à Verdun, sera jour de scrutin. En effet, tout citoyen éligible devra déposer son bulletin dans l'urne électorale pour dire si oui ou non il est favorable à l'abolition des quartiers et, conséquemment, à la diminution du nombre des échevins.

Il y a déjà 18 ans, alors que la population n'était que de 137,000, les citoyens se prononcèrent contre l'établissement de buvettes et la vente de boissons alcooliques.

Verdun comprend actuellement 4 quartiers envoyant 2 échevins chacun au conseil municipal.

Le maire, lui, est élu par les électeurs de l'ensemble des quartiers. Cette année, à la demande de quelques citoyens, la Législature a décrété ce referendum.

Si les deux propositions en sont rejetées, il n'y aura aucun changement dans la composition des conseils et le 2 avril, Verdun devra élire un nouveau conseil de huit échevins et d'un maire. Et si les citoyens se déclarent demain en faveur des deux propositions du referendum, 6 échevins seulement et un maire devront être choisis et élus le 2 avril prochain.

M. G. Ward, secrétaire-trésorier de Verdun, sera scrutateur, et les bureaux de scrutin seront ouverts de 7 h. m. à 8 h. p.

L'on aura le résultat de l'élection vers les 9 h. res, samedi soir.

HISTORIEN DE LA MILICE

Calgary, Alt., 9. — Le brigadier général Cruikshanks, commandant militaire du district 13, a annoncé qu'il abandonne ce poste pour devenir l'historien du ministère de la milice à Ottawa. Il sera remplacé ici par le lieutenant-colonel George MacDonald.

Alliance Nationale

SOCIETE DE BIENFAISANCE CATHOLIQUE DE LANGUE FRANCAISE

Cette société a pour patron: saint Louis de France; pour devise: Vincit concordia Fratrurn.

Elle a pour but l'union des catholiques parlant la langue française, dans une commune pensée de secours mutuels et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux, tous sains de corps, recommandables par leur moralité et leur position sociale.

Pour parvenir à cette fin, la Société adopte les moyens suivants: Aider matériellement et moralement ses membres, pécutiairement leurs familles et leurs héritiers; Développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres;

Travailler à la conservation de l'amour et de l'usage de la langue française et à propager le respect de la foi et des institutions catholiques;

Créer une caisse chargée de donner des secours aux membres malades de la Société qui y sont inscrits;

Etablir une caisse assurant aux membres ou à leurs héritiers ou bénéficiaires les avantages suivants: Une indemnité à ceux de ses membres atteints d'infirmité absolue et d'un caractère permanent causée par maladie ou accident;

Une pension annuelle aux membres ayant atteint 60 ou 70 ans;

Une indemnité au moment du décès du sociétaire à ses héritiers ou bénéficiaires;

Une indemnité aux héritiers ou bénéficiaires d'un membre qui, après avoir pendant dix ans rempli toutes ses obligations comme sociétaire, s'est retiré de la Société, ainsi qu'il sera expliqué ci-après.

FORMATION DE SEPT EQUIPES

LISTE DES CANADIENS-FRANÇAIS QUI SONT CHARGES DE PERCEVOIR LES SOUSCRIPTIONS DANS LA CAMPAGNE DU FONDS PATRIOTIQUE ET DE LA CROIX-ROUGE.

Un grand ralliement aura lieu ce soir au Monument national, dans le but d'aider à la campagne du Fonds patriotique et de la Croix-Rouge.

La soirée s'ouvrira par le chant de "Dieu sauve le Roi" qui sera suivi de la présentation d'une adresse à S. E. le gouverneur général par M. Victor Morin, président de la Société St-Jean Baptiste.

Le duc de Devonshire répondra en français. Sir Herbert Ames, le sénateur Dandurand, M. Edouard Montpetit, secrétaire du comité Franco-Américain, et S. G. M. Larivière de Montréal porteront tour à tour la parole. La série de ces discours sera interrompue par des chants patriotiques, et la soirée se terminera par le chant de "Dieu sauve le Roi".

LES EQUIPES CANADIENNES-FRANCAISES

Nous publions ici les noms des membres des équipes canadiennes-françaises qui se mettront en campagne dès aujourd'hui pour la collecte des fonds parmi nos concitoyens pour l'œuvre du Fonds patriotique et de la Croix-Rouge. Leur travail commencera le 12 février pour se terminer le 16.

EQUIPE DE MM. FONTAINE ET BEAUDRY

Zéphirin Hébert, Joseph Quintal, Albert Hudon, Dr Arthur Beauchamp, Joseph Laporte, Edmond Montel, S.-D. Joubert, Joseph Daoust, J.-O. Labrecque, Arthur Gagné, Oscar Berthiaume, L.-E. Geoffroy, Auguste Bertrand, Wilfrid Prévoist, Patrice Mathieu, C.-H. Lefebvre, J.-B. Patenaude, Nap. Tétrault, J.-B. Baillargeon, O. Baillargeon, J.-P. Beauvais, L.-A. Bédard, Ed. Biron, S. Boivert, J.-O. Boulanger, A.-N. Brodeur, Rodolphe Brunet, Bruno Charbonneau, J.-A. Christin, Aug. Dion, A. Dubé, A.-J. Dugal, H. Duverger, Jos. Filiatreau, Pierre Filiol, Arthur Fontaine, L.-J. Gaboury, N. Gagnon, Chs-A. Gareau, J.-O. Gareau, Charles Geoffroy, C.-J. Giroux, J.-Emile Hébert, J.-A. Jacob, Fred-C. Larivière, A.-S. Lavallée, Albert Lecavallier, J.-E.-W. Lecours, Alfred Leduc, Arthur Léger, F.-E. Letendre, Théodore Meunier, J.-A. Naud, Thos. P. Oakes, J.-A. Paulhus, Louis Payette, H. Prudhomme, A. Raymond, J.-H.-Paul Saucier, N.-G. Valiquette.

EQUIPE DE M. GENIN

J.-R. Genin, capt., Alfred Tarut, Dr A. Brisset, L.-N. Patenaude, Dr Vilard, J.-A. Trudeau, G. Franck, E.-N. de Boeck, H. Hébert, C.-H. Gagné, G. Melli, G.-O. Gonthier, E. LaSalle, Daniel Kockenburger, H. de Passille, A. de Montgallard, P. Seurat, E. Mondehard, E. Lucas, C. de Boissieu, C. Martin, P. Pelletier, R. Nandato, E. Gravel, Najeb Tabah.

EQUIPE DE M. DECARY

Ed. Chalet, Paul Amos, J.-A. Leclair, L.-E.-A. Chalet, col. L.-S. Mackay, J.-E. Lespérance, J.-G. Pérodeau, Lionel Joron, P.-A. Décaray, Gerald Décaray, Louis Deguise, Junior, Jules Hamel, Eug. Godin avocat, Charles-C. Descary.

EQUIPE DE M. J.-L. CLEMENT

J.-L. Clément, capitaine, Emilien Daoust, N.-G. Valiquette, Léopold Fortier, Lorenzo Prince, Alfred Lambert, E. Desbarats, J.-E. Paré, N. de Boeck, H. Hébert, C.-H. Gagné, R.-S. McNichols, Fred-C. Larivière, Albert Jetté, Louis Masson, Dr J.-A. Mireault, Oscar Mathieu, Ernest Tétrault, Wilfrid Hendfield, P. Vanier, A. Valiquette, Dr L.-Z. Renaud, Rodolphe Paradis, J.-A. Blondeau, Chs-Ed. Arpin.

EQUIPE DE M. JOSEPH VERSAILLES

Charles de Tonnancour, Arthur Bruneau, J.-A. Musse, J.-N. Chevrier, T.-M. Lyburner, T.-C. Leduc, Arthur Gaboury, Raoul Dufort, l'avocat Robitaille, M. Couti, l'échevin Larivière, J.-B. Pélouquin, M. Dugal, J.-O. Gareau, E.-C. Vidécarre, T.-J. Boulais, M. Sarault, R. Prieur, Ed. Charbonneau, Jos. David, Albert Berthiaume, Alfred Richard, J.-A. Denis, J.-P. Morin, Wilfrid Marchand, notaire Wenceslas Lévesque.

le maire Bastien, le maire Pesant, le maire Primat Paré, le maire Lévi Tremblay, le maire de St-Léonard de Port-Maurice, le maire de Montréal-Nord, le maire de Sault-au-Récollet.

EQUIPE DE M. DE GASPE BEAUBIEN

Jos. Archambault, Gaspard Archambault, Paul Béique, Arthur Baby, Léon Beauchamp,

LA VIE SPORTIVE

LA CASQUETTE A ÉTÉ DÉFAITE, HIER, PAR 4 À 1

ELLE BAISSA PAVILLON AUX MAINS DES STARS, HIER, ET PERD LA TÊTE DE LA LIGUE DE MONTREAL. — MIERS ET O'GRADY BRILLANT POUR LES VAINQUEURS. — STE-ANNE GAGNE.

Un homme heureux, hier soir, et le plus satisfait des parties de la ligue de hockey, c'est sans contredit Cecil Hart, le populaire gérant des Stars. Avec des visions de championnat au hockey devant lui, comme il en eut au baseball, l'été dernier, Cecil Hart a piloté ses équipiers à la victoire, au détriment de la Casquette, dont la défaite l'a fait incidemment tomber en seconde place, derrière leurs vainqueurs d'hier. La partie entre ces deux grandes équipes a donné un résultat final de 4 à 1 en faveur des étoiles de Cecil Hart, et leur victoire a été des mieux méritées. Les vainqueurs ont complètement dominé leurs puissants adversaires; leurs passes ont été superbement; leur "checking" s'est maintenu durant toute la partie. La défense, composée de Lahue et de Norton, s'est surpassée, tandis que le meilleur scoreur de la ligue de Montréal, l'an passé, O'Grady, a retrouvé son "scoring ability", qui l'a rendu fameux l'an dernier. Il a compté deux points pour les Stars, et ce fut dans la seconde période, alors que son équipe n'avait que la faible avance d'un point. D'un autre côté, Miers, de Détroit, a brillé d'un vif éclat, en pendant que Proudford, dans ses buts, s'est montré une cingne pour ses adversaires.

La partie d'ouverture entre les Stars et les Saint-Anne a été une belle victoire pour l'équipe irlandaise sur les joueurs d'Hocheville, qui ont été blanchis par 2 à 0. Les Saint-Anne ont adopté un plan très original; ils ont constamment tenu trois hommes sur la ligne d'attaque, qui se portaient avec un ensemble parfait à l'attaque des buts de Gaudin. Sans la grande performance de ce dernier, dans ses filets, le résultat aurait été différent de sept à huit à leur avantage. Cette victoire des "Saints" a pour effet de leur donner, au moins temporairement, la troisième place, tandis que la défaite des Garnet les relègue en dernière position. Les vainqueurs ont eu un avantage marqué sur le jeu de Garnet; mais, la joute a été fort mouvementée. La première période n'a pas donné de résultat probant, tandis que dans la seconde, Davin put prendre Gaudin en défaut, au tour de 21 minutes de jeu, excellent. Gaudin se distingua en comptant le dernier point pour Saint-Anne, dans la fin de la partie, après six minutes de jeu sur une belle combinaison à trois joueurs.

La finale entre les Stars et la Casquette fut rude, et les arbitres Newsy Lalonde et Riley Horn, durant souvent sévère. Sauvé et Chamblard en vinrent aux prises, après que Langlois eut été étendu par Maltais, qu'il semblait vouloir provoquer. Les deux délinquants furent vite envoyés au banc des pénitents. Dans la première période, Miers compta le premier point de la partie après 13 minutes, et grâce au jeu supérieur des avants des Stars, le club de Cecil Hart débuta avec une ardeur superbe, dans la seconde, et O'Grady se signala en comptant deux points dans ces 20 minutes. Maltais sauva son club du lancement, en comptant, sept minutes après le commencement de la fin de la partie, le quatrième et dernier point des Stars, quelques minutes avant l'ex-

LA JOUTE DÉCIDERAIT DU CHAMPIONNAT AMATEUR

LA PARTIE DE CE SOIR, ENTRE LE C. P. ST-ZOTIQUE ET LE ST-FRANÇOIS-XAVIER, AU JUBILE, SERA DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE.

Tout est prêt pour le grand et mémorable duel que le C. P. St-Zotique et le St-François-Xavier se livreront ce soir au patinoir Jubilé, rue Ste-Catherine est, près de la gare Moreau.

Les deux puissants rivaux se sont préparés avec un soin méticuleux à leur rencontre dont l'enjeu est le championnat amateur indépendant avec tous les honneurs qu'il apporte.

Jamais nous n'avons rencontré autant de ferveur, autant d'enthousiasme chez des partisans. Le C. P. St-Zotique s'est si bien comporté depuis l'ouverture de la saison, qu'il a provoqué chez ses milliers de partisans un état de confiance.

Sur 14 parties jouées depuis le 24 décembre 1916, le C. P. St-Zotique a remporté 9 victoires et a subi 3 défaites à Montréal et 2 à l'étranger. Les vaillants Bleus Jaunes et Rouge ont classé le Parkhill de la ligue Patriotique, et le Beaver, le leader de la ligue Spalding.

Il règne une confiance sans borne dans les deux camps.

EUCHRE A VAUDREUIL

Le club Vaudreuil donnera une euchre à la salle du palais de justice de l'endroit le 17 février prochain. La direction du club s'est réservée pour la circonstance le concours de jeunes artistes. Il y aura donc du chant et de la musique. Qu'on vienne goûter ces jeunes artistes, les encourager tout en s'amusant. De nombreux prix seront distribués aux gagnants de même qu'il y aura plusieurs prix de présence. Le prix du billet est fixé à 50 sous. Ce euchre étant le seul organisé pour les jours gras sera certainement un régal pour tous. La population y est cordialement invitée.

LA BANQUE D'HOCHE-LAGA A VAUDREUIL

Contrairement à l'annonce faite dans les journaux, le Saint-Clet ne viendra pas à Vaudreuil dimanche. Nous ne savons quelles sont leurs raisons; quoi qu'il en soit suivant un règlement qui régit la ligue de hockey Soulanges-Vaudreuil, le club manquant à l'appel voit son dépôt confisqué et son prestige pour lors décroît à l'endroit du public. Le club Vaudreuil a immédiatement organisé une joute avec le club de la Banque d'Hocheville de la ligue des Banques. Ce club étant de première force, la partie ne pourra qu'être intéressante. Le public y est invité. Qu'on vienne encourager nos joueurs.

DEUX RUDES JOUTES POUR L'EQUIPE DE LAMOUREUX

LE CLUB MONTREAL, DE LA LIGUE DE QUILLES PROVINCIALE, RENCONTRERA QUEBEC SAMEDI SOIR, ET DIMANCHE IL FERA FACE AU CLUB LEVIS. — UNE EXCURSION EST ORGANISEE A CETTE OCCASION.

Le club Montréal, de la Ligue de quilles provinciale de Québec, ira rendre visite aux clubs Québec et Lévis, cette semaine. Demain, les champions seront aux prises avec l'équipe de M. de Varennes, tandis que dimanche après-midi ce sera au tour de Lévis de croiser le fer avec les joueurs de Lamoureux.

Les joutes de demain et de dimanche décideront probablement du championnat de la saison 1916-17. Une victoire sur les deux clubs par le Montréal assurerait à nos joueurs locaux les honneurs du titre de champion, tandis qu'une défaite aux mains du Québec permettrait à ce dernier d'espérer encore.

LA SEPTIEME VICTOIRE DU CLUB AHUNTSIC

Le club Ahuntsic a remporté hier soir sa septième victoire consécutive en triomphant des E. E. A., après une partie très contestée. Bien que le résultat final de cette joute ait été de 6 à 2, il fallut que les meneurs de la ligue travaillent ardemment pour s'assurer la victoire. Il ne restait plus que deux parties à jouer pour les Ahuntsic: celle de jeudi prochain, avec les Postiers, et la dernière avec Montréal-Nord. S'ils triomphent de ces deux rivaux, le club Ahuntsic aura établi un record sans précédent. Nous lui souhaitons ces succès, car ses joueurs sont tous de valeureux combattants.

Dans la deuxième joute, le Montréal-Nord a affirmé sa supériorité sur la nouvelle assemblée qui composait le Bureau de poste. Il est malheureux que le Montréal-Nord n'ait pas eu plus tôt sa tenue récréative, car ses chances seraient meilleures.

Ahuntsic buts Archambault, St-Aubin, points Veronneau, Quévillon, Sauvé, Durois, Godbout, Laverdure, Paré.

E. E. A. buts Archambault, St-Aubin, points Veronneau, Quévillon, Sauvé, Durois, Godbout, Laverdure, Paré.

SOMMAIRE Première période: E. E. A., Gouin, 6.00; Ahuntsic, Godbout, 2.00; Ahuntsic, Quévillon, 8.00.

Deuxième période: Ahuntsic, Sauvé, 8.00; Ahuntsic, Laverdure, 6.00; Ahuntsic, Gouin, 1.00; Ahuntsic, Laverdure, 4.00.

Montréal-Nord buts Archambault, St-Aubin, points Veronneau, Quévillon, Sauvé, Durois, Godbout, Laverdure, Paré.

Postiers buts Archambault, St-Aubin, points Veronneau, Quévillon, Sauvé, Durois, Godbout, Laverdure, Paré.

SOMMAIRE Première période: Montréal-Nord, Farney, 3.00; Postiers, Gauthier, 2.00; Montréal-Nord, Bender, 1.00; Postiers, Prudhomme, 5.00; Montréal-Nord, Farney, 1.00; Montréal-Nord, Bleu, 4.00.

Deuxième période: Montréal-Nord, Farney, 6.00; Montréal-Nord, Bender, 3.00; Montréal-Nord, Halbutt, 1.00; Montréal-Nord, Bender, 2.00; Montréal-Nord, Bleu, 1.00; Postiers, Regimbal, 1.00.

Arbitres — Sauvé et Fernet.

TRENTE-QUATRE RONDES DE BOXE POUR CE SOIR

Les amateurs de boxe sont convoqués pour ce soir, au Parc Sohmer, où ils pourront suivre de près 34 rencontres de boxe dans lesquelles les rivaux seront bien d'égalité. En tête de ce programme choisi, si se déchaîne la rencontre Fleming-Rivers, qui promet des sensations. L'Américain est, en effet, l'homme le plus redoutable que Frankie ait eu à rencontrer jusqu'à ce jour. Lors de sa dernière rencontre avec Leonard, Ray Rivers, a fait une telle impression, que les critiques les plus avisés n'ont pas été lents à conclure que Rivers était tout qualifié pour se battre avec le champion Johnny Kilbane. C'est à un tel rival que Fleming aura à s'affaicher, ce soir, au Parc Sohmer, devant une assistance qui promet d'être très considérable. Rivers a terminé son entraînement, hier avant-midi, en faisant le tour de la montagne en compagnie de deux pugilistes locaux qui se préparaient aux préliminaires de ce soir. Les amis de Frankie s'attendent, il est vrai, à le voir triompher, mais leur optimisme mitigé laisse paraître une crainte bien malicieuse. Rivers est un boxeur de classe qui menaça rapidement la bataille. Il faudra donc que Frankie se déparade de cette habitude qu'il avait d'étudier son homme dans la première moitié de la bataille.

Kid Thomas vs Kid Gilbert — 6 rondes.

Young Lewis vs Kid Corey — 6 rondes.

Tom Bayles vs Pa. Sy Dillon — 6 rondes.

Joe Burns vs Kid Bratton — 6 rondes.

LUTTE ET BOXE A LA CASQUETTE

Ce soir, au gymnase La Casquette, il y aura réunion générale des athlètes du Pentathlon qui s'entraînent avec ardeur à la lutte et à la boxe sous la direction de leurs dévoués directeurs: Eug. Brosseau, Jos. Chevalier et Armand Vallancourt.

Ces séances spéciales de gymnastique, lutte et boxe, sont préparatoires à la grande séance publique que les officiels du Pentathlon organiseront pour le 21 courant et à laquelle prendront part la plupart des meilleurs athlètes amateurs de Montréal.

Nous publierons sous peu le programme de cette séance.

NOUVELLE JOUTE ENTRE LE WESTERN ET LE CORNWALL

LES DEUX CLUBS JOUERONT UNE NOUVELLE SERIE DE PARTIES. — DEMAIN SOIR, A CORNWALL.

Le club Western, champion de la ligue des Dames ira jouer samedi à Cornwall, avec l'équipe de Mlle Lapensee. Cette joute a été arrangée très rapidement. Le Westboro d'Ottawa devait aller rencontrer le club Cornwall, demain, mais trois de ses joueuses étant tombées malades, et le club se trouvant par suite dans l'impossibilité d'aligner une équipe sur la glace, Ernie Ruminions, gérant du club Cornwall demanda au Western s'il n'irait pas jouer la samedi, à la place du Westboro. Après avoir consulté rapidement ses joueurs, Porteous répondit que l'équipe acceptait d'aller demain à Cornwall. Il est donc entendu qu'en retour, le club de Mlle Lapensee reviendra jouer à Montréal avant la fin de la saison. C'est là une bonne nouvelle pour les habitués du Jubilé.

Le programme de la ligue des Dames, lundi soir, est des plus intéressants. Il comprend deux bonnes joutes entre le Western et le Stanley. Tous ceux qui ont suivi les séances de la ligue des Dames depuis le commencement de la saison savent que ces quatre clubs jouent des parties au moins aussi entraînantes que celles d'aucune autre ligue.

Certes, l'on peut dire que s'il y a des séances de hockey auxquelles il y a de l'entraînement et de l'enthousiasme, c'est bien à celles des Dames. Une victoire pour le Western, lundi soir, sur le Telegraph, lui assurerait pratiquement le championnat de la ligue. C'est donc dire que le Telegraph a une tâche fort importante, celle d'arrêter la marche triomphale des champions. Le match entre le Stanley et le Social devrait aussi être une lutte émuante.

LAVAL ESPERE ENCORE ARRIVER BON PREMIER

LES CLUBISTES DU CAPITAIN ALLARD NE VEULENT PLUS PERDRE D'ICI LA FIN DE LA SAISON ET REMPORTER LE CHAMPIONNAT. — LEUR JOUTE DE LUNDI AVEC LE MCGILL.

La rencontre entre les deux Universités de Montréal, lundi prochain, à l'Aréna, de 10 à 11 heures, sera certainement une puissante attraction, que les amateurs voudront bien ne pas manquer. Ceux qui connaissent l'extrême rivalité qui existe entre les deux équipes universitaires savent ce à quoi il faut s'attendre d'une partie, qui met en lice le Laval et le McGill.

Le club du capit. Allard n'est pas décontenancé de son échec aux mains du National, lundi dernier, et ses prochaines parties avec le McGill, le 12 avec le Loyola, le 19, et le Shamrock, le 26 courant, si elles sont des victoires, lui donneront pratiquement le championnat. Une chose certaine, c'est que la joute de lundi entre les Lavallois et les porte-couleurs du McGill sera de toute beauté, et les amis de notre Université canadienne-française seront là en grand nombre pour encourager le Laval à vaincre ses confrères anglais.

Le programme de la séance de lundi, le 12, sera le suivant: 8.00, 244ème Bat. vs Loyola. 9.00, Shamrock vs National. 11.00, Laval vs McGill.

La première de ces rencontres sera l'une des plus rudes de la saison. Les deux équipes sont fort rapides, et malgré que le 244ème ne soit pas bien haut dans l'échelle des positions de la ligue de la Gic, il a une équipe fort bien balancée, qui a toujours donné du fil à retordre aux autres, et avec le retour de Billy Young et des autres régulars sur l'alignement, attendons-nous à une grande lutte pour lundi prochain.

Les Shamrock ne ménagent pas leurs efforts pour se mettre en grande condition pour leur match de lundi avec le National. Des indispositions nous permettent d'annoncer que l'équipe du Shamrock, dont l'ambition est de remporter le championnat, a reçu le mot d'ordre de ses officiers de mettre tout à contribution pour vaincre le National. Mais, ce dernier, lancé dans la voie du succès, après sa retentissante victoire sur le Laval, ne s'arrêtera pas en si beau chemin, et il luttera maintenant avec l'espoir de la victoire. La partie paraît s'être éloignée de lui, et on peut s'attendre à de grandes choses de lui d'ici la fin de la saison.

Vous aimez les sports? Vous devez donc lire les chroniques sportives du NATIONALISTE.



"Le Voici!" WRIGLEY'S

La Gomme Parfaite

Les soldats l'aiment parce qu'elle leur donne de l'endurance. En marche ou au cantonnement, ce délicieux bonbon rafraîchit et calme les nerfs.

Les armées d'Europe en ont consommé de grandes quantités; c'est une preuve de ses mérites.



FAITE AU CANADA

Ecrivez à Wm. Wrigley Jr. Co. Ltd., 310 St. Paul St., West, Montreal, pour recevoir gratuitement le livre des "jingles" en couleurs.

C63

Mâchez-en après chaque repas

CONCERT - BOUCANE

A L'ASSOCIATION STE-ELISABETH

Samedi soir prochain, le 10 courant, aura lieu dans les salons de l'Association Ste-Elisabeth, No 297, rue Delisle, un concert-boucane suivi d'un tirage d'une magnifique montre-bracelet.

L'orchestre "LeFebvre" au complet, sous la direction de M. J. Arthur Lefebvre, exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire. Nous citons au programme: MM. Horace Francoeur, N.P., ténor, E. Guérin, baryton, Jos. L. Lefebvre, basse profonde, Edouard Corbelle, chanteur comique, M. Boucher, pianiste.

Deux magnifiques choeurs seront exécutés par la Chorale de l'Association. "Parlons français", soliste, M. Chs Beaudoin, et "Restons toujours braves Canadiens-français", soliste, M. Joseph T. Lefebvre, avec accompagnement d'orchestre.

La section dramatique de l'Association jouera une comédie intitulée: "Le Homard et les deux plaideurs".

LA COUPE STRACHAN CHANGE DE MAINS

Après avoir triomphé de Bédard et Pelletier, puis Turner et Keating, aux allées Electra, l'équipe de deux joueurs, Meunier et Blondeau, a essayé une défaite hier soir, aux mains de Moir et O'Mara, du club Bessner, aux allées du Canadien, dans une joute pour le trophée Strachan. Meunier et Blondeau perdirent quatre parties sur six, mais il faut dire en toute justice que les équipiers du National ont joué de malchance dans cette rencontre.

Voici le résultat détaillé de la joute:

Blondeau	178	192	150	182	2	91
Blondeau	178	192	150	182	201	146
Meunier	179	198	194	188	189	189
Totaux	357	390	344	360	390	335
Moir	184	167	189	205	199	232
O'Mara	188	145	191	185	176	205

Totaux 372 312 380 390 375 437

La prochaine partie pour cette coupe sera disputée jeudi soir prochain aux allées Tipperary, alors que Paradis et Raoul Egan seront les adversaires de Moir et O'Mara.

FRAPPE PAR UN TRAMWAY

De bonne heure ce matin, à l'angle de l'avenue Papineau et de la rue Sainte-Catherine, M. Harry Humphrey, 38 ans, 86 avenue Delormier, a eu le crâne et la jambe gauche fracturés par un tramway. Il a été transporté à l'hôpital Général.

NOS BESOINS ET LES VOTRES

→ NOUS avons besoin de travaux d'impressions: c'est notre grande source de revenus.

→ VOUS avez besoin d'impressions quelconques: en-têtes de lettres, enveloppes, factures, circulaires, cartes, affiches, programmes, pamphlets, etc.

→ NOUS sommes en mesure de vous donner pleine satisfaction, parce que nous possédons un outillage parfait et nous avons des ouvriers très compétents.

→ VOUS n'avez ailleurs ni ouvrage mieux fait, ni plus bas prix, ni plus de promptitude. En outre, si vous nous confiez vos impressions, vous contribuez à l'expansion de notre oeuvre.

→ NOTRE représentant ira vous voir sur demande.

LE DEVOIR

43 rue SAINT-VINCENT
TELEPHONE MAIN 7-461

SUGGESTIONS POUR VOS ACHATS

La valeur d'un dollar augmente

SI VOUS LE DEPENSEZ AU

COMPTOIR DES GANTS

NOUS OFFRIRONS DEMAIN DES VALEURS ABSOLUMENT INSURPASSABLES

GANTS CHAMOISSETTE BLANCS, marque Acme, 1 et 2 boutons-pression, qualité lavable. Valeur de 1.25, pour **99c**

MITAINES DE LAINE, pour dames, poignets longs. En blanc, noir, gris, rouge, marine. Spécial **.59**

GANTS CAPE TAN, pour enfants, marque Acme. Spécial **.95**

GANTS LAINE pour dames et enfants, couleurs désassorties. Spécial **.39**

GANTS LAINE pour dames, en blanc, gris, marine. Spécial **.45**

GANTS CHAMOIS, gris et blancs, pour enfants, finis avec boutons-pression. Spécial **.95**

GANTS CHEVREAU ITALIEN, pour dames, en blanc, noir, tan, etc. Spécial **.99**

GANTS CHEVREAU ITALIEN, pour dames, en blanc, noir et blanc, blanc et noir, finis avec goussets, deux boutons-pression. Spécial **1.25**

DE 8.30 A 9.30 HEURES A. M.

MITAINES ET GANTS, en mocha, doublés, en tan seulement, pour dames. Valeur de 1.00, 1.50 et 1.75, pour **.69**

GANTS DE CHEVREAU, pour dames, en noir seulement. Spécial **.49**

— Au rez-de-chaussée.

Toutes pointures

DUPUIS FRÈRES

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. R. Dupuis, Président. E. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-Général.

Meilleures qualités

A LAVAL

LE FONCTIONNEMENT DE NOS BANQUES

Le placement des fonds — L'escompte — Les avances sur titre — Les prêts divers — Une innovation heureuse et qui est d'un grand secours

Au cours d'économie politique, à Laval, M. le professeur Edouard Montpetit a poursuivi hier soir son étude sur les banques; il a traité de l'escompte, des prêts et des avances sur titres.

Placement des fonds.—La fonction économique de la banque consiste à emprunter du public pour prêter au public. Au moyen des dépôts, sur lesquels elle bonifie un intérêt, la banque draine les capitaux qui font ensuite l'objet de son commerce spécial. Elle ne garde pas les sommes qu'on lui confie, car elle n'y trouverait pas de bénéfice, elle en crée même de nouvelles par l'émission des billets; et elle prête, contre des garanties qui peuvent varier, ce capital accumulé, aidant ainsi l'industrie et le commerce par le crédit. Or, comment emploiera-t-elle ces fonds et comment pourra-t-elle réaliser des placements judicieux, réaliser des profits, assurer des ressources suffisamment liquides pour le cas échéant, rembourser aux déposants les valeurs qu'elle en a reçues? Voilà tout le problème. Pour le moment, nous nous bornerons, en suivant la lettre de la loi, à exposer la série des prêts et avances qu'une banque peut consentir. Une étude des bilans de nos institutions bancaires, que nous ferons dans une prochaine leçon, nous révélera, avec chiffres à l'appui, la diversité de ces mêmes opérations réalisées par la pratique.

Une banque peut placer ses fonds diversément. Elle sera pourtant dirigée, avant tout, par le principe énoncé déjà plusieurs fois de la "liquidité" de l'actif. Nous savons déjà (76) que des opérations lui sont interdites. Elle ne doit pas placer directement sur une propriété immobilière avec garantie hypothécaire, commander l'industrie et le commerce, avancer sur ses propres titres (actions) ou sur ceux d'une autre banque. Ce serait là, encore une fois, immobiliser l'actif. Certes, les bénéfices que la banque toucherait à la suite des opérations susdites pourraient être appréciables; mais ils demeureraient problématiques et ne seraient réalisables qu'à très long terme. Que reste-t-il donc? L'escompte du papier de commerce, les avances sur titres, les prêts sur consignation ou sur garantie subsidiaire (collatérale).

II. Escompte.—Un marchand de gros vend des marchandises à un de ses clients. Ce client peut payer comptant; l'affaire est alors définitivement réglée. Il peut aussi ne pas payer tout de suite et profiter d'un délai que le marchand de gros lui consentira. C'est la vente à crédit. Le client pourra ainsi, avantageux, couler la marchandise achetée et réaliser normalement un profit dont une part lui servira plus tard à rembourser le marchand de gros. Ce dernier, cependant, a-t-il besoin d'argent? Aussitôt, il fera "constater sa vente" (Courcelle-Seneuil, les opérations de banque) au moyen d'un billet à ordre (promissoire) que souscrira son client ou, encore, au moyen d'une lettre de change qui lui-même tirera sur son débiteur. L'effet de commerce est créé. Muni de ce billet ou de cette lettre de change, le marchand de gros se présentera au guichet de la banque pour l'escompter, c'est-à-dire, pour

mobiliser les fonds dont elles disposent.

Une banque peut donc: a) accepter une hypothèque à titre de garantie additionnelle d'une dette "échue ou à échoir". N'est-ce pas contraire absolument à l'article 767? C'est un accommodement qu'il est bien difficile d'expliquer! On peut dire que la banque a le droit d'accepter une hypothèque en garantie d'une dette déjà contractée; mais nous ne pas de prêter directement sur hypothèque comme fait, par exemple, le Crédit Foncier (80). La banque doit faire vendre les immeubles ainsi donnés en garantie, si la dette n'est pas payée; elle ne peut pas les garder plus de sept ans en principe, ou plus de douze ans, au maximum, après avoir obtenu l'autorisation du conseil de la Trésorerie (81). Sauf évidemment les immeubles "dont la banque a besoin pour son propre usage"; car une banque peut acheter et posséder des immeubles pour y installer ses bureaux (79). b) La banque peut encore prêter "sur la garantie de biens" non encore achetés (84); sur les biens et l'actif d'une liquidation (84a); sur la construction de navires (85); sur les produits de la ferme, des forêts, des carrières et mines, ou les produits de la mer, des lacs et des rivières (88); pour achat de grain de semence, sur la garantie de la récolte (modification de 1915 à l'art. 88); sur le détail (modification de 1916 à l'art. 88); sur récépissé d'entrepôt ou connaissance (86, 87, 89 et 90).

Un mot de cette dernière opération. Un négociant possède, en entrepôt, une quantité de marchandises. Il peut arriver qu'il n'ait pas intérêt à vendre ces marchandises immédiatement; mais, ainsi entreposées, elles constituent une valeur morte, qui ne rapporte rien. On comprend cependant qu'elles peuvent constituer un gage sérieux, une bonne garantie, sur laquelle, au besoin la banque avancera. Le négociant souscrira d'abord un billet à ordre; puis il transporterà à la banque, à titre de garantie subsidiaire, le récépissé d'entrepôt qui est le titre représentant les marchandises. La banque, ces deux opérations conclues, créditera son client de la somme demandée. Il va de soi que l'entrepôt doit être sérieux; la banque d'ailleurs saura à quoi s'en tenir. Le négociant veut-il vendre sa marchandise, ou une partie de la marchandise? Il obtiendra de la banque quel que se dessaisisse du gage sur le remboursement qu'il lui fera de tout ou partie de la dette qu'il a contractée. Si la banque n'est pas remboursée, elle fera vendre le gage, à certaines conditions. C'est toujours, on le voit, le même procédé de crédit. Remarquons également que toutes ces opérations sont faites à terme relativement court et qu'elles n'immobilisent pas outre mesure les capitaux qui y sont engagés.

Quel sera le taux de l'escompte? L'article 91 répond: "La banque peut stipuler, prendre, réserver ou exiger des intérêts ou d'escompte n'excédant pas sept pour cent par année, et elle peut recevoir et prendre tout tel taux d'avance, mais la banque ne peut recouvrer un taux d'intérêt plus élevé." L'article ajoute que des révisions trimestrielles, dûment attestées, seront adressées au ministre des finances indiquant tous les détails exigés par le conseil de la Trésorerie au sujet du taux d'intérêt et d'escompte. Cet article paraît formel. Il a donc lieu à des interprétations différentes, jusqu'à ce que, en 1913 (McHugh vs Union Bank), le Conseil privé l'ait confirmé. Un intérêt stipulé de 8 pour cent est illégal; on applique, puisque la stipulation est inexistante, le taux légal qui est de 5 pour cent; mais celui qui, volontairement, a payé plus de 7 pour cent n'a pas de recours pour réclamer de la banque ce qui excède. La banque peut également exiger des frais de perception (93 et 94) qui sont fixés par la loi, et qui sont justifiés par les dépenses encourues pour escompter, ainsi que pour la loi qui est payable. Il y a exception pour les chèques officiels du gouvernement fédéral (98).

AU FOYER

AUTOUR DU FEU...

Comment grouperiez-vous les meubles autour du feu, si vous avez ce bonheur d'avoir une ou plusieurs cheminées dans votre maison? Ce bonheur, ai-je écrit, et certes le mot ne doit point être trop fort. En ces jours derniers, où le froid fait assés vigoureux pour geler les maisons les mieux pourvues de calorifères, n'avez-vous pas désiré un foyer, un bon feu de bois près duquel vous auriez trouvé la chaleur vive? Aussi avant de parler des différentes façons de disposer les meubles autour du feu, pourquoi ne pas faire penser aux heureux gens, qui se feront bâtir maison d'été ou d'hiver, de ne pas omettre la cheminée? Il y en a un peu partout de nos jours des cheminées, mais elles chauffent au gaz ou font semblant de chauffer à l'électricité. Si vous n'en croyez, quant à vous donner la peine de choisir un manteau de cheminée, ayez un vrai foyer, qui sera le cœur de votre maison.

Si donc votre cheminée est dans le salon de famille, le living-room comme on dit en français depuis quelques années, si cette pièce est grande, si vous le pouvez ayez au centre, vis-à-vis la cheminée, une grande table où chacun pourra s'accouder pour lire, et sur le côté de la table, appuyez un sofa, un confortable davenport. Quand vous serez sur ce sofa, vous aurez ainsi les pieds sur les chenets. Et puis, ce sera l'endroit par excellence pour le repos, ou pour la lecture, ou pour l'ouvrage à l'aiguille, car à chaque bout de la grande table seront posées des lampes à grands abat-jour, allumant, adoucissant la lumière qui s'élèvera au scintillement de la flamme des bûches. Grand Dieu, que tout cela est poétique! C'est comme un beau rêve. Mais, si vous avez le foyer et une pièce de moyenne grandeur, le rêve est facile à réaliser.

Si votre pièce est trop étroite pour cet arrangement, si le sofa accolé à la table remplirait trop la chambre, il faudra disposer les chaises en rond, près du feu, en mettant à quelques pas du foyer, au milieu des chaises, une petite table qui prendra peu de place mais sera cependant un "point d'appui" pour déposer l'ouvrage ou le livre, ou pour le thé!

Si le foyer est placé dans l'angle d'une pièce, faites faire de chaque côté des bancs à même les deux murs formant l'angle. Puis, face au feu, on ajoute une ou deux grandes chaises, et l'on a tout de suite un coin exquis pour la conversation.

En tous cas, dans les arrangements de nos maisons, que vous ayez ou non un foyer, travaillez sans cesse à obtenir une atmosphère de bien-être, un aspect accueillant et élégant autant que possible. Et si vous n'avez qu'une humble cheminée au lieu d'une profonde cheminée, si votre maison est très modeste, trouvez quand même le moyen de l'embellir et d'ajouter à votre confort; réservez vos économies pour acheter de temps à autre un grand fauteuil moelleux ou une table nécessaire ou une lampe!

Cousine GILLETTE.

RECETTES PRATIQUES

Un procédé simple d'enlèvement de la rouille.—La gomme à effacer l'encre est particulièrement efficace pour l'enlèvement complet de la rouille sur les surfaces métalliques qui ne sont pas encore profondément atteintes; elle ne détériore nullement du reste, le métal sous-jacent.

Pour remettre à neuf les rubans.—Les laver dans une mousse de savon froide, rincer avec eau et alun, repasser humide avec une mousseline dessus.

Contre le rhume.—Un remède gastronomique contre le rhume consiste à avaler à jeun quelques huîtres bien fraîches avec leur eau. Ce remède est peut-être coûteux, mais il est en tout cas fort agréable.

Manière de purifier l'air des appartements.—Voulez-vous purifier l'air d'un appartement? Mettez-y une cruche d'eau, et en quelque temps elle aura absorbé presque tous les gaz respirés; l'air de la chambre sera devenu plus pur, mais l'eau sera complètement souillée. Plus l'eau est froide, plus

V. Réescompte. — Dans d'autres pays, les banques, en cas de difficultés, peuvent se présenter à une autre banque et réescompter leur portefeuille, c'est-à-dire donner en garantie les effets qu'elles possèdent et obtenir ainsi les ressources nécessaires à conjurer la crise. Par suite de la guerre, nous avons constitué au Canada quelque chose d'analogue. La loi financière (1914), article 4, paragraphes 1 et 2, prescrit que le gouverneur général en conseil pourra autoriser (proclamation du 3 septembre 1914) les banques à recevoir des billets du Dominion contre le dépôt de valeurs sérieuses effectuées entre les mains du ministre des finances. Le Conseil de la Trésorerie fixe la somme et la durée de ces avances et le taux auquel elles seront faites. Les valeurs ainsi déposées entre les mains du ministre serviront à garantir l'émission des billets du Dominion remis aux banques. C'est une espèce de réescompte. La banque peut ainsi se procurer des billets, c'est-à-dire, des ressources liquides, en s'adressant à l'Etat et en lui remettant, à titre de garantie, les valeurs sérieuses qu'elle possède en portefeuille. C'est là une innovation heureuse, qui peut être d'un grand secours, qui présente suffisamment de sécurité. On peut espérer que, la guerre terminée, l'Etat maintiendra ces facilités.



La lingerie qui fait les délices des élégantes

Crêpe de Chine: ce seul mot en dirait assez, mais lorsqu'on verra les jolis patrons et les nuances délicates de bleu et de rose, ainsi que les modèles blancs avec leurs garnitures de rubans et leurs bordures de dentelle et d'entre-deux, on appréciera pleinement la valeur de ces sous-vêtements.

Ce sont des camisoles, de modèles variés, des combinaisons de chemises, des chemises de nuit, de jolis dessous simples; il y en a à peine deux semblables, mais elles sont toutes d'une beauté et d'une élégance remarquables. Idéales pour le trousseau de la fiancée, comme aussi pour n'importe quelle femme.

Et comment tout cela se fait-il? Parce que ce sont des échantillons que nous avons achetés à des conditions avantageuses.

Voilà pourquoi nous pouvons vous offrir ces valeurs, qui varient de \$5.00 à \$12.00, toutes pour

\$3.98 chacune

Premier étage. — Commandes par la poste remplies.

ALMY'S

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

La meilleure maison canadienne

J.A. SIMARD & CIE

Thé, Café, Cacao, Epices, Essences, Gelées, Etc.

5-7-est rue Saint-Paul MONTREAL

NOS CONFITURES

aux fruits purs: fraises, framboises, bleuets, prunes, pêches, cerises, etc., sont garanties de première qualité, préparées avec le plus grand soin et la plus méticuleuse propreté et ne vous coûteront pas plus cher que celles que vous pourriez préparer à domicile.

Chez votre fournisseur ou chez

Labrecque & Pellerin

Maison canadienne-française

111 SAINT-TIMOTHEE, Montréal.

Tél. Est 1075-1649

LE PRIX DU PAIN

est élevé, cependant on l'oublie un peu lorsqu'il est d'excellente qualité. Vous aurez la satisfaction d'avoir le meilleur pain possible en l'achetant de

ALBERT POIRIER

133, RUE CHRISTOPHE-COLOMB.

Tél. Saint-Louis, 5986

Demandez à votre fournisseur le jambon et la gelée de veau de S. L. CONTANT

Ces viandes sont ce qu'il y a de plus délicieux. Toutes nos viandes sont marquées: exhibez notre marque de vos fournisseurs. Toute commande par maille ou par poste recevra une attention spéciale.

S. L. CONTANT

596-EST, RUE MARIE-ANNE

Telephone Saint-Louis, 39-3574.

LE CAFÉ ST-MARC

L'essayer une fois, c'est l'adopter pour toujours. Demandez-le à votre épicer. S'il ne l'a pas, téléphonez à

AUGUSTIN COMTE & CIE, Limitée

725, rue Notre-Dame est. Tél. Est 7130

CHARBON

Qualité, service, satisfaction. Voilà ce que vous obtenez en plaçant votre commande chez

W. LAMARRE & CIE

COMMERCANTS DE BOIS, CHARBON, FOIN, GRAIN, ETC.

Livraison dans toutes les parties de la ville. — Maison de confiance, établie depuis 19 ans.

630, AVENUE ATWATER.

TEL. WESTMOUNT, 609.

LA GREVE DES AIGUILLEURS

ON ESSAIE D'EN VENIR A UN ARRANGEMENT.

Chicago, 9. — Les représentants de l'Union des employés de chemins de fer et de l'Association des directeurs de chemins de fer, ont tenu hier soir une conférence afin de considérer un arrangement qui tendrait à éviter la grève des 5,000 aiguilleurs des dix-huit chemins de fer qui entrent à Chicago.

Après une séance qui s'est prolongée jusqu'aux petites heures,

alors que les représentants des directeurs, abouchés avec un comité d'employés des cours, dirigé par M. James Murdock, vice-président de l'Union des employés, ont accordé les cinq demandes spécifiques des employés sur les questions de discipline et de travail, on a adopté des règlements qui vont prévenir toute controverse à ce sujet.

M. Murdock et M. George Hanauer, président du comité de conférence des chemins de fer, ont manifesté leur satisfaction du règlement de la question. Près de 5,000 aiguilleurs, affiliés à l'Union des employés, soit les deux-tiers des hommes des cours de Chicago, avaient voté la grève si leurs demandes n'étaient pas accordées.

bonne. M. Viereck a expliqué qu'il songeait depuis quelque temps à agir ainsi, et le fait pour éviter tout malentendu.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LA PRISE DE GRANDCOURT

LA PHASE LA PLUS IMPORTANTE DU COMBAT COMMENÇA SAME-DI SOIR. — LES TOMMIES ONT TROUVE DES MAGASINS DE PROVISIONS A GRANDCOURT.

Avec les armées anglaises en France, 8, via Londres, 9. — Le dernier combat nocturne, livré sur les deux rives de l'Ancre, a permis aux Tommies de s'approcher de Miramont; l'un des résultats de la rencontre a été la prise de Grandcourt.

Il y avait déjà quelque temps que les troupes anglaises multipliaient leurs succès dans le secteur de l'Ancre. Mais la phase la plus importante du combat commença samedi soir lorsque les Anglais réussirent à s'avancer de cinq cents verges sur un front de trois-quarts de mille après avoir fait 200 prisonniers.

Cette avance a eu lieu sur la rive nord; la pression depuis se fait sur la rive sud.

Dans la nuit de mardi, les Anglais ont occupé une longue ligne de tranchée, située à l'ouest de Grandcourt, et, mercredi, des patrouilles envoyées dans cette direction vinrent annoncer presque aussitôt que ce village avait été évacué et que l'ennemi se retirait vers Miramont.

Les Allemands avaient abandonné plusieurs positions de tir avancées. Ceci était dû au fait que les Anglais avaient réussi à dominer Grandcourt de trois côtés à la fois.

Aujourd'hui les troupes du général Haig ont pris la ferme Bailliescourt, sise sur la rive nord de l'Ancre.

Les officiers de l'état-major anglais attachent de l'importance à ces nombreux succès; ils démontrent, disent-ils, que la déclaration officielle allemande de mardi dernier, prétendant que l'ennemi a repris les tranchées occupées par les Anglais durant la nuit de samedi, est entièrement fautive.

Grandcourt n'a pas souffert comme les autres villages de la pluie d'obus qu'il a essuyée. Les Tommies y ont trouvé des magasins de provisions et se sont payés de copieuses dîners aujourd'hui, à même les rations des soldats allemands.

Ceux qui ont été faits prisonniers ne donnent que peu de détails sur la rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Allemagne; la nouvelle ne vient que d'être connue sur le front allemand.

A la ferme Bailliescourt, des Anglais ont capturé un officier et quatre-vingts hommes du 85^e d'infanterie allemande. Le plupart sont de Hambourg et parlent l'anglais couramment.

Un d'entre eux, parlant de la rupture entre l'Allemagne et les Etats-Unis, a fait cette remarque: «Cela ne nous importe peu que telle ou telle puissance entre en guerre contre nous. Pour moi, la guerre est finie, et plus vite elle sera, mieux ce sera».

USINES MENACEES DE DESTRUCTION

UN INCENDIE A LA CANADA CAR DE KINGSLAND.

New-York, 9. — Une filée de wagons chargés de munitions et de plusieurs tonnes d'explosifs pour les Alliés ont failli être détruits par un incendie qui éclata à la suite de deux ruptures dans la tuyauterie de la Cie Standard Oil, dans les prairies d'Hackensack, près de Secaucus.

Le feu faisait rage précisément de Kingsland, N.J., où sont les usines de la Cie Canada Car and Foundry et où une récente explosion a détruit pour \$2,000,000 de munitions fabriquées pour la Russie, à la rivière Hackensack.

Le pétrole inonda les prairies et Penhorn Creek et s'étendit rapidement dans les cours des Cies de chemins de fer Delaware, Lackawanna and Western et West Shore and Erie, où les wagons de munitions étaient alignés prêts à être expédiés.

Les pompiers et les employés de la Standard Oil obtinrent les soupapes de sûreté de la tuyauterie, situées à 12 milles plus loin, et les employés de chemins de fer mirent les wagons à l'abri.

Par un travail ardu, l'on put maîtriser les flammes.

L'ALLEMAGNE ACCORDE UN DÉLAI PETROGRAD

LES NAVIRES NEUTRES AURONT 48 HEURES SUPPLEMENTAIRES POUR ATTEINDRE LEURS PORTS.

Paris, 9. — Une dépêche de Madrid au *Peil Journal* dit que le gouvernement allemand a annoncé qu'il accorde un délai supplémentaire de 48 heures aux vaisseaux neutres qui sont en mer pour se rendre à des ports neutres.

La première note allemande aux Etats-Unis, annonçant la reprise de la guerre sous-marine à outrance, disait que les navires neutres en route vers des ports dans la zone

LA PAIX DE PLUS EN PLUS PROCHAINE?

Berlin, 8, via Londres, 9. — Le premier ministre Radoslawski, de Bulgarie, dans une entrevue avec le correspondant du *Koelnische Zeitung* à Sofia, aurait dit que les événements qui vont se produire ne feront que souligner les succès des puissances du centre et décideront probablement de toute la guerre d'ici à peu de temps. Le correspondant ajoute qu'il sait que le gouvernement bulgare se propose d'agir envers les Etats-Unis selon ses obligations comme alliée des puissances du centre.

UN AUTRE BILLION POUR LA GUERRE

Londres, 9. — Les journaux parlementaires d'aujourd'hui annoncent que le gouvernement demandera un crédit de 200,000,000 de livres sterling pour les dépenses de guerre jusqu'au 31 mars, et un autre vote de 350,000,000 de livres comme premier

LA NORVEGE SERA DEDOMMAGEE

LA PERTE DES MATELOTS NORVEGIENS.

Christiania, via Londres, 9. — Il apparaît que l'Allemagne a prévu la Norvège de son intention de la dédommager pour les pertes de vie des matelots norvégiens qui appartenaient aux vaisseaux torpillés par elle dans l'océan arctique, et aussi pour les deux bateaux coulés dans la mer du Nord.

Ces différents cas ont donné lieu à de longues négociations. L'Allemagne, cependant, tout en payant ses dégâts, ne veut pas admettre ni laisser croire qu'elle a violé la loi internationale et déclare clairement qu'un peu de sympathie et de considération pour les familles de ces matelots ont pu seules lui inspirer cette pensée humanitaire.

La crise éternelle, toujours prête à éclater, qui semblait se jouer autour de la situation politique, est maintenant posée et le cabinet ne sera pas reconstitué. Ce qui eût pu mettre le feu aux poudres était l'insistance de plusieurs journaux partisans à réclamer l'éloignement de certains ministres.

LES TRAVAUX DU PORT DE ST-JEAN

Ottawa, 9. — M. Robert Borden a annoncé hier que le premier contrat du Norton Griffiths pour les travaux du port de Saint-Jean a été annulé et qu'un nouveau a été aussitôt rédigé pour ne pas retarder ces travaux.

A LA POLICE

Pour avoir pénétré par effraction dans l'hôtel Victoria, situé au No 3 rue Windsor, un nommé Louis H. Vallée a été arrêté. Il aurait eu le temps cependant de s'emparer d'une couple de paquets, d'un rasoir. Etant allé vendre le tout chez un regrattier pour un vil prix, il a été immédiatement arrêté.

Un autre individu, nommé William Murphy, demeurant 37 rue Kemp, a volé une certaine quantité de cuivre appartenant à la compagnie du Pacifique Canadien. Arrêté par la police et conduit devant le magistrat, il a nié énergiquement sa culpabilité.

Quelques autres individus, pour la plupart des habitués de la Cour de police, ont aussi été arrêtés pour différents petits délits sans grande importance.

PETROGRAD SATISFAIT

LA RUSSIE ACCUEILLE AVEC JOIE LA DECISION DU PRESIDENT DES ETATS-UNIS. — IL EST NECESSAIRE D'EN FINIR UNE FOIS POUR TOUTES AVEC LE MILITARISME BOCHE.

Pétrograd, 9. — Le ministère des Relations étrangères a remis la déclaration suivante à la Presse Associée au sujet de la rupture des relations entre les Etats-Unis et l'Allemagne:

La décision du gouvernement américain a produit une profonde impression en Russie. Nous étions convaincus d'avance que les Etats-Unis ne toléreraient pas la dernière menace de l'Allemagne, mais nous n'en apprécions pas moins la promptitude et la façon décisive avec laquelle M. Wilson a manifesté son désapprobation des opérations sous-marines et sa répugnance à maintenir des relations amicales avec une nation qui ignore les principes élémentaires de la civilisation et de l'humanité.

Quelles que soient les conséquences ultérieures de cette rupture diplomatique, l'Allemagne a enfin appris qu'en recourant encore à ses méthodes elle soulevait l'hostilité ouverte du monde civilisé. Il est impossible pour une des nations belligérantes, si confiante soit-elle dans la justice de sa cause, de rester insensible à l'approbation ou à la désapprobation d'un grand pays neutre.

Pour ce motif, nous ne pouvons trop proclamer combien nous sommes satisfaits de la décision prise par le président américain. Partout où des hommes combattent pour le triomphe du droit et de la justice, la décision des Etats-Unis affermira les courages et la conviction qu'il est nécessaire d'en finir une fois pour toutes avec le militarisme allemand et ses atrocités.

UNE RIXE ENTRE SOLDATS ET ITALIENS

UN JUIF EST BLESSE D'UN COUP DE BAIONNETTE.

Trois soldats de la compagnie juive et deux Italiens se sont battus, hier soir, à coups de revolver et de baïonnette, à l'angle des rues Saint-Jacques et Craig, et un des soldats, Jack Adamchick, a reçu une balle dans le poulmon gauche. A l'hôpital Général, on considère son état grave.

Selon l'histoire racontée par un des soldats, Adamchick, Kabuh et Bursoff marchaient paisiblement rue Saint-Urbain, lorsque devant l'immeuble de la Montreal Light, Heat and Power, deux Italiens s'amenèrent et commencèrent à se dire de gros mots. Un des Italiens, Toni Colanaghi, sortit un pistolet et à bout portant visa un militaire qui tomba baillant dans son sang. Les deux autres militaires arrêterent l'Italien, tandis que son compagnon se sauvait. L'agresseur a reçu un coup de baïonnette à la figure au cours de la lutte.

Lorsque les agents de police sont arrivés, ils ont fait venir les ambulances, le militaire a été conduit à l'hôpital Général et l'Italien à l'hôpital Notre-Dame.

Ce dernier a comparu ce matin devant le magistrat sous l'inculpation de tentative de meurtre; il a nié sa culpabilité. L'autre Italien est encore au large.

L'enquête a lieu cet après-midi à l'hôpital.

OUVRAGES DE L'ABBÉ CHARTIER

Beaucoup de nos clients nous réclament les ouvrages de notre collaborateur.

Le premier volume, *Pages de combat*, est aujourd'hui à peu près épuisé. On devra s'empresse, si l'on veut se procurer le livre avant qu'il soit complètement. Il se vend 75 sous l'unité franc de port, et 87.50 la douzaine plus les frais de poste.

La récente plaquette du même auteur, *L'Art de l'expression littéraire*, vend 40 sous l'unité franc de port, et 84.00 la douzaine plus les frais de poste. La brochure, destinée aux collègues d'abord, rendra service à plus d'un membre du grand public. On sait l'accueil que lui a fait l'abbé Groulx, l'un de nos meilleurs écrivains.

Pour les commandes s'adresser à l'auteur, 185, rue Saint-Denis, ou aux bureaux du *Devoir* où l'on se charge de les transmettre.

SOLDAT BLESSE A VALLEYFIELD

A Valleyfield, hier matin, le soldat P. Legault, du bataillon composite, a été grièvement blessé par un chasse-neige du Grand-Tronc qui le frappa et le renversa sur la voie ferrée.

Il fut ramené en cette ville dans un fourgon à bagages.

Nos abonnements

Nous remercions nos nombreux abonnés de la complaisance qu'ils ont apportée à solder leur note d'abonnement, ainsi que nous les en remercions. Depuis quelques semaines, il ne s'est pas passé de courrier que nous ne recevions des règlements de tout genre.

Nous avons décidé de rayer de nos listes, le 1^{er} février, tous ceux qui n'auraient des arriérés de plus de trois mois. A la demande de plusieurs de nous ont témoigné de leur bon vouloir en acquittant partie de leurs notes en souffrance, nous prolongerons jusqu'au premier mars le délai que nous avions d'abord accordé. Nous mettrons le nouveau règlement en vigueur le 1^{er} du mois prochain. Avis aux retardataires.

A compter du 1^{er} mars, tous ceux dont les abonnements auront trois mois d'arriérés seront retranchés de nos listes, à moins d'une entente particulière, dans chaque cas, entre l'administration et l'abonné. Les frais de perception de plus en plus élevés, les retards apportés par certains au règlement de leurs notes, nous contraignent de prendre cette mesure, dont ne souffriront pas nos abonnés réguliers et de bonne volonté.

Diogène cherchait des hommes. En ce temps-là, le NATIONALISTE ne paraissait pas. Il y a des hommes, aujourd'hui.

De retour au salon, je m'absorbe dans des réflexions profondes. Des lèvres, soudain, se posent sur mon front.

— La vilaine maman qui n'entend pas rentrer sa fille!

C'est Alpha! Alpha ricuse, les yeux brillants, fraîche comme une rose des haies. Elle enlève son chapeau, prend un tabouret, s'installe devant moi, me regarde en silence.

— Eh bien, ton diabolio?

— Ça n'a pas marché tout seul. Au début, on me croyait un peu sorcière. Ça marche à présent. Thérèse Bizet tient le record: Dieu lui doit une compensation à cette pauvre petite boîteuse!... L'instinctrice est fort contente. Moi aussi... de la joie des autres. Mais un après-midi sans vous, c'est très dur, maman. (Nouveaux baisers... sur mes mains, cette fois.) Aussi, pour vous revoir plus vite, laissant le chemin des prés, je suis revenue par la route. Là, rencontre d'une bicyclette, poussée, comme un cerceau, par un beau jeune homme mélancolique. Quand je dis beau, c'est pour faire du roman: il n'est pas beau. Mélancolique? Oh! oui. On dirait un saute pleureur ambulancier. Regard, salut. Il saluait très bien. Je riposte par tout ce que

j'ai de plus laid, afin de vous faire honneur, Marise maman (nouveaux baisers). Ce doit être un poète, un jeune veuf...

Je cressis mon parti:

— Non, c'est un célibataire, un médecin dont je t'ai parlé: Robert II, le fils de Robert de Génissé. Alpha se lève d'un bond.

— Robert III! M. Chevanne! Le fils de... Si triste!... Et où vont-ils ainsi, lui et sa bicyclette? — Chez le docteur Berlier.

— Il le connaît donc?

— Entre confrères, on n'a pas besoin de se connaître, dans un village dépourvu de ressources, comme le nôtre, pour demander un repas et un lit. Robert II est venu me donner des nouvelles de Robert Ier; je lui ai conseillé d'aller voir le docteur et, demain, sans doute, il repartira.

— Pourquoi ne pas le garder, maman?

— Parce que, immédiatement, les bonnes femmes transformeraient M. Chevanne en épouseur. Or, son parrain a des idées...

Fa m'interrompt avec son impétuosité ordinaire:

— Moi aussi, j'ai des idées. Maman, ne baises jamais le pont-leve de notre château... Nous sommes si bien ensemble!... Oh! Oh! Vo-

FONDS PATRIOTIQUE ET DE LA CROIX ROUGE

La grande campagne du Fonds Patriotique et de la Croix-Rouge vient à peine d'être lancée par Son Excellence le duc de Devonshire, que déjà les contributions commencent à affluer aux quartiers-généraux. Plusieurs donateurs ont décidé, vu les besoins plus grands de l'oeuvre, d'augmenter leurs souscriptions de l'an dernier. Ainsi la Fairbanks-Morse a souscrit \$15,000 à la section de Montréal, contre \$10,000 l'an dernier; la Dominion Steel Corporation a porté sa contribution de \$5,000 à \$15,000; l'hôtel Windsor a souscrit \$1,200, soit \$200 de plus qu'en 1916; et M. James Rogers vient d'envoyer son chèque au Fonds pour \$1,000, alors qu'il donnait seulement \$100 l'an dernier. On s'attend à de fortes souscriptions de la part des banques et des grandes compagnies ainsi que de la ville de Montréal; lundi prochain, M. U. H. Dandurand, accompagné d'une délégation de 12 citoyens de langue française et de douze citoyens anglais, se présentera à l'hôtel de ville pour demander à nos édiles de renouveler et même d'augmenter leur don de la dernière campagne. Le comité du "jour de salaire" est fort occupé de ce temps-ci à expliquer aux ouvriers le fonctionnement et l'oeuvre du Fonds patriotique et de la Croix-Rouge, pour les encourager à donner une journée de salaire. M. McConnell, qui en est le chef, s'est assuré les services des hon. Raoul Dandurand, C. P. Beauvillain, J. M. Wilson, de M. Joseph Archambault, M. L. A. David, C.R., MM. Paul Lacoste et Alphonse Racine.

Les capitaines avec les membres de leurs équipes respectives se mettent en campagne dès aujourd'hui pour la collecte à travers la ville, et d'ici à vendredi prochain, ils vont individuellement faire appel à la générosité de tous les citoyens pour venir en aide aux familles de nos soldats, aux blessés dans les hôpitaux et aux prisonniers de guerre. (Communiqué).

LA RARETÉ DE CERTAINS ARTICLES

LE GOUVERNEMENT PRENDRA-T-IL DES MESURES POUR FAIRE FACE A LA SITUATION.

Ottawa, 9. — L'industrie canadienne et, en dernier ressort, le consommateur canadien, font face à une situation grave causée par la rareté de certains articles, en grande demande dans le pays. Le cuir est devenu de plus en plus rare, depuis quelque temps, et les cordonniers et tous ceux qui emploient du cuir, s'attendent à ce que le gouvernement fasse quelque chose pour remédier à la situation qui est faite à cette industrie. La situation est tout aussi sérieuse au sujet de la laine et la rareté des pièces de machines, de l'acier pour outils, de l'étain en feuille, des câbles d'acier et d'un certain nombre d'autres articles, augmente de jour en jour. Ces articles étaient autrefois importés d'Angleterre et la réduction du nombre des transports anglais diminue d'autant l'importation.

Le cuir et les laines cependant nous viennent d'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Là encore tout le mal vient de ce que ces pays ont considérablement réduit leurs exportations. M. F. N. Beardmore, de Montréal, et E. J. Davis, de Newmarket, ont vu hier sir George Foster pour lui demander de faire des efforts pour que le Canada puisse recevoir le cuir dont il a besoin. Au nom d'un grand nombre d'intéressés dans l'industrie et le commerce des cuirs, ils ont représenté au ministre combien sérieuse est la situation. Le cuir pour fabriquer les bottes, les chaussures et les souliers est rendu à un prix inabordable, et le cuir sera encore rare au Canada une fois la guerre finie. On comprend que l'on se propose de faire face à la situation et de l'améliorer si c'est encore possible.

TENTATIVE DE MEURTRE ET SUICIDE

UN DRAME A NEW-YORK

New-York, 9. — Un riche marchand de coton, M. Sol Friedman, vers les 8 heures, hier soir, comme il était à se préparer pour un grand dîner, a été tiré à trois reprises, à son domicile 8-est, 80ème rue, par Balie P. Cantrele, président de la Cie Cantrele Clothing, domicilié 3-ouest, 90ème rue.

M. Friedman n'a été que légèrement blessé. L'agresseur, voyant sa tentative d'assassinat ratée, se brûla la cervelle sur-le-champ.

La cause de cet incident serait une lourde perte financière que Cantrele imputait à sa victime. M. Friedman a lui-même déclaré qu'il coroner Rordan que Cantrele l'avait depuis longtemps en grippe et méditait cette vengeance.

LES MINEURS DE FERNIE

Fernie, 9. — Les ouvriers des mines de Fernie, Michel, Carbondale et Hillcrest, ont accepté, à une majorité de treize cents voix, l'arbitrage fait dans le but de régler définitivement la question des salaires.

la Domicie. Ecoutez! Ecoutez!

D'une voix de fausset, Domicie chante à tue-tête:

J'ai rencontré l'un étranger

Qui paraissait du noir broyer.

Et trimballait sa bicyclette.

Tout comme une pauvre brouette.

Je lui ai fait un grand salut

Qu'il m'a tout aussitôt rendu,

En trimballant sa bicyclette.

Tout comme une pauvre brouette.

Fous rires. Nouvelles explications. Puis, le visiteur est oublié.

Do parlie de ses devoirs; Fa, de son diabolio. Après dîner, ils s'acharnent à deviner des récits, se disputent, se reconcilient. Maintenant, ils dorment... Et je vous écris, mon cher Robert, espérant que, demain, à cette heure-ci, ma plume tracera les mots tranquillissants:

"Il est parti"

Le 3. — ... Il n'est pas parti!

Quand j'arrive ce matin au village, le docteur Berlier m'apprend que son hôte visite l'église. Et le voilà lancé dans l'éloge de "ce jeune homme: puits de science, causeur parfait, charmant garçon", etc., etc., etc.

— Oui, je sais... Quel train prend-il?

Mon vieil ami lève les bras au ciel.

— Ah ça! vous ne supposez pas



FONDS PATRIOTIQUE et CROIX ROUGE

IL FAUT AU MOINS \$13,500,000 DU CANADA EN 1917, DONT AU MOINS \$2,500,000 DE MONTREAL

Combien souscrirez-vous?

Votre don permettra : 1. De secourir les familles des soldats. 2. D'hospitaliser les blessés. 3. De nourrir nos soldats prisonniers.

RENOUVELEZ ET AUGMENTEZ VOTRE SOUSCRIPTION

Chaque sou, chaque dollar, chaque don, nous rapproche de la victoire finale

Si votre souscription n'est pas sollicitée par les équipes de zélés autorisés, envoyez-la au

TRESORIER HONORAIRE

DE LA CAMPAGNE CONJOINTE DU FONDS PATRIOTIQUE ET DE LA CROIX-ROUGE

303, édifice Drummond. MONTREAL

Grande démonstration patriotique

AU

MONUMENT NATIONAL

CE SOIR A 8 HEURES 30

Sous le haut patronage de Son Excellence le Duc de Devonshire, gouverneur général du Canada

Et sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le programme comporte des chants patriotiques par des artistes canadiens-français et des discours par le gouverneur général du Canada, M. Victor Morin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, Sir Herbert Ames, l'honorable Raoul Dandurand, et M. Edouard Montpetit.

L'ENTREE EST GRATUITE

L'orchestre sera réservé aux dames ou demoiselles seules ou accompagnées

Tous les autres sièges, sauf les baignoires, seront réservés aux messieurs

(TENUE DE VILLE.)

L'ATTITUDE DE L'ESPAGNE

Paris, 9. — Une dépêche de Madrid à l'Agence Radio, porte que le ministre espagnol des Affaires étrangères, en répondant à la note que le président Wilson a adressée à tous les pays neutres, a remis à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Wilard, une copie de la réponse de l'Espagne aux puissances du centre. Le ministre a ajouté que dans les circonstances présentes, l'Espagne ne pouvait prendre aucune autre attitude que celle qu'elle a définie à l'Allemagne.

La réponse de l'Espagne à l'Autriche-Hongrie est pratiquement identique à celle envoyée à Berlin, la seule différence consistant peut-être dans la phraseologie.

FEUILLETON DU DEVOIR

LES JOIES DU CÉLIBAT

Par M. Aigueperse et Roger Dombre.

33

(Suite.)

— Votre mère?

— Une valise, mademoiselle. Il sera facile, je pense, de l'envoyer chercher. Ni auto, ni tramway, ni calèche, ni même une carriole à la gare. En ne vous fixant pas le jour et l'heure de mon arrivée, je désireais vous éviter un dérangement, et j'aboutis au même résultat. Veuillez m'excuser, je vous prie.

Alors, je l'emmenai au jardin; là, sous les tilleuls qui embaument, je lui dis, aussi doucement, aussi délicatement que possible, votre étourderie, — oui, c'est le mot, — l'impossibilité où je suis de le recevoir à la Gaillardière, mon profond regret de cette *expulsion*, vu l'attrait qu'il m'inspire.

A mesure que je parle, le pauvre

garçon, si joyeux quelques instants avant, change de visage; et, tout de suite, la voix presque basse, il répond:

— Vraiment, mademoiselle, je n'ai pas de chance. Plus de famille! Mon père, que je vénérerais, m'avait communiqué pour M. de Génissé l'affection qu'il lui portait lui-même. Sans m'inquiéter si mon parrain était riche ou pauvre, je m'orientais vers les Criques. J'oubliais, dans mon exubérance de jeune homme, que certains bonheurs ne sont pas toujours partagés.

Bien que je me sois fait petit, le moins bruyant possible, je gênais parrain, un excellent homme cependant, mais habitué à vivre seul, avec ses tableaux. Il m'eût aimé sans doute si j'avais remplacé une complaisance sincère par un enthousiasme délirant pour la pein-

ture. Je ne sais ni ne veux feindre, mademoiselle; et mon bon vouloir, mon affection, mes récits de voyage, ma vie de soldat, mes travaux, mes rêves d'avenir, mes idées sociales, n'ont ni attaché à moi, ni intéressé M. de Génissé. Je restais auprès de lui, cependant, mais la patience de mon parrain était à bout, et, peu après le malheur du Chardin, il a saisi le premier prétexte venu pour m'expédier ici. Je vous connaissais, mademoiselle, par les éloges de M. de Génissé, j'ai cru que ce voyage était chose convenue entre vous, et j'arrive... pour trouver un accueil bien différent de celui des Criques, mais aussi pour constater, avec raison, que je suis un intrus.

Il a Pair très malheureux; je suis plus malheureuse encore. Toutefois, ce n'est pas l'heure de faire du sentiment. Vu l'approche de la nuit, la brebis ne tardera pas à rentrer; inutile qu'elle entende mes démêlés avec le loup.

— Ecoutez, mon ami, vous ne pouvez repartir ce soir. Le docteur Berlier vous donnera une chambre avec plaisir. Allez tout droit, et arrêtez-vous à la première maison du village, à gauche. Demain, j'irai causer avec vous. Au revoir!

Le temps qu'il fera

Vents violents du nord-ouest, beau et très froid.

MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum... 14
 Minimum... 5
 Demain maximum... 15
 Minimum... 6

BAROMETRE : 5h. a.m., 29.6; 11h. a.m., 29.3; 1h. p.m., 29.5.

DEMAIN, SAMEDI 10 FEVRIER
 Sainte-Scholastique, vierge.

Lever du soleil... 7.10
 Coucher du soleil... 5.15
 Lever de la lune... 9.15
 Coucher de la lune... 8.24
 Dernier quartier de la lune, le 14, à 8 heures 59 minutes du soir.

LES INSTITUTEURS NE SONT PAS PAYÉS

CENT QUATRE-VINGT-DIX DES INSTITUTEURS D'OTTAWA N'ONT PAS REÇU LEUR SALAIRE POUR LE MOIS DERNIER.

Ottawa, 9. — La Commission scolaire n'ayant pu obtenir de l'argent de la municipalité d'Ottawa sur les taxes de 1917 se trouve actuellement dans l'impossibilité de payer les instituteurs, et 190 environ de langue anglaise comme de langue française n'ont pas reçu leur salaire pour le mois dernier.

Dans une lettre adressée à tous les instituteurs, M. Sam. Genest, président de la Commission scolaire, annonce que la commission ne peut payer les salaires pour le mois dernier.

« Je dois vous rappeler, dit M. Genest, que si ce n'était l'infonction McKell, la Commission pourrait facilement trouver l'argent nécessaire pour payer les salaires et entreprendre les améliorations requises pour l'instruction des enfants. »

« Si l'infonction McKell n'eût pas existé, la commission aurait pu facilement se procurer l'argent nécessaire mais dans la situation actuelle elle ne peut compter que sur les avances de la ville, la municipalité de son côté exige avant d'avancer de l'argent que la Commission lui permette de percevoir ses taxes et en fixe le taux. » On nous assure que les différents comités de la commission travaillent activement à l'alignement de ces chiffres et que dans quelques jours probablement la municipalité sera en état d'avancer l'argent demandé. Une grève des instituteurs ne paraît donc pas imminente comme le laissent croire certains journaux, puisqu'il ne s'agit que d'un peu de patience.

LE RENDEMENT DE LA "U.S. STEEL"

CE QUE POURRAIT FAIRE CETTE COMPAGNIE EN CAS DE GUERRE.

New-York, 9. — La U. S. Steel Corporation pourrait produire annuellement en temps de guerre une quantité de matériaux de guerre d'un tiers plus grande en valeur que celle de toutes les fabriques allemandes, a déclaré M. Elbert H. Gary, président de la compagnie. Et toute cette quantité pourrait être mise à la disposition du gouvernement en cas de nécessité.

M. Gary a dit que le rendement mensuel de la compagnie est « pratiquement illimité » en ce qui concerne les plaques blindées, les obus de l'armée et de la marine, les torpilles marines et autres morceaux d'acier pour les canons de fusil et les affûts, etc. La compagnie fabrique également d'énormes quantités de fil de fer barbelé et autres genres, des plaques d'acier pour navires et matériaux de construction de navires, de zinc et de cuivre pour les cartouches et les caissons, comme également du benzol, du tulou et de l'acide sulfurique, qui entrent dans la fabrication de la poudre et des explosifs.

ON FORTIFIE NEW-YORK

UN FORT A DOUZE MILLES DU FORT HANCOCK.

New-York, 9. — Les autorités américaines feront construire incessamment une chaîne de fortifications autour de la ville, afin de parer à toute attaque possible du côté de la mer. Le premier de ces forts s'élève à Rockaway Point, à douze milles du Fort Hancock, à Sandy Hook, du côté opposé de la Baie de New-York.

Le fort de Rockaway Point couvrira une superficie de 312 acres, il sera muni de batteries très puissantes, composées de quatre canons de siège de six pouces et de deux de seize pouces.

Les ingénieurs militaires croient qu'avec les deux forts de Rockaway Point et de Hancock, la ville de New-York échappera pratiquement à tout danger de bombardement d'une flotte ennemie que ces batteries tiendront à distance.

LES MARINS TEUTONS AUX ETATS-UNIS

ILS POURONT DESORMAIS QUITTER LEURS NAVIRES.

New-York, 9. — Les officiers et marins de l'équipage des navires marchands allemands immobilisés dans le port depuis le commencement de la guerre, pourront désormais quitter leurs navires chaque jour, d'après certaines restrictions. Chacun devra être muni d'un passeport spécial, signé par le commandant du navire, à condition de rentrer avant minuit le même jour. Depuis la tension des relations diplomatiques avec l'Allemagne, les marins allemands avaient été formellement retenus à leurs navires.

MORT DU CONTRE-AMIRAL HANSA

Londres, 9. — Une dépêche de Vienne, dit le correspondant de Reuters à Amsterdam, annonce la mort du contre-amiral Oskar Hansa, commandant en chef de la flotte austro-hongroise. On attribue cette mort à une pneumonie.

LES AUTOBUS ONT GAIN DE CAUSE

CONFIRMATION D'UN JUGEMENT DE M. DEMERS REJETANT UNE DEMANDE D'ANNULATION DE LA FRANCHISE DE 10 ANS ACCORDEE PAR LA VILLE A LA CIE DES AUTOBUS.

La Cour de revision, composée des juges Archibald, Fortin et Guérin, vient de confirmer à l'unanimité un jugement de M. Demers, prononcé le 28 mai 1913, et rejetant une requête de M. William George Maxwell Sheppard, dirigée contre la ville de Montréal et la Compagnie canadienne des autobus. Cette requête demandait l'annulation d'une franchise de dix ans accordée à la compagnie pour l'établissement d'un service d'autobus dans certaines rues que désignait la charte de la ville.

Le 10 mai 1912, le conseil municipal adoptait un règlement concernant l'établissement et le maintien de lignes d'autobus dans la ville de Montréal; le 14 août de la même année, sur recommandation du bureau des commissaires, il adoptait une résolution approuvant un certain contrat pour une période de dix années, entre la ville et la Compagnie des autobus. Le 22 août, ce contrat était signé. M. Sheppard présentait ensuite devant les tribunaux une requête demandant que ce contrat et la résolution du conseil fussent déclarés nuls, illégaux et ultra-vires, parce que toutes les formalités n'auraient pas été suivies. La Cour supérieure rejeta cette requête et M. Sheppard inscrivit en revision. Après quatre ans, ce tribunal vient de confirmer le premier jugement rendu par le tribunal inférieur. La cause avait été suspendue jusqu'à ce qu'une autre cause semblable quant au but que se proposait le demandeur, un M. Robertson, allât d'appel en appel jusqu'au Conseil privé. Partout la ville et la compagnie des autobus eurent gain de cause.

Cette cause de Robertson contre la ville et la compagnie des autobus a passé par la juridiction de tous les tribunaux du pays. Cour supérieure, puis Cour d'appel, en sautant par-dessus la revision. La Cour suprême fut saisie de l'affaire et se prononça conformément aux jugements rendus jusqu'alors et donnant gain de cause à la ville et par conséquent à la compagnie des autobus. Un appel fut demandé puis refusé au Conseil privé. A la suite de ce refus, la Cour de revision a procédé à l'audition de la cause de Sheppard, et ce matin elle confirmait avec dépens le jugement de M. Demers.

M. Garneau représentait M. Sheppard, Me Bisillon, la compagnie des autobus, et Me J. L. Archambault, la ville de Montréal. C'est Me Archambault qui avait représenté la ville dans l'autre cause de Robertson contre les mêmes parties, défenderesse et mise-en-cause.

AUTRES JUGEMENTS
 Le même tribunal s'est prononcé dans les causes suivantes : Hurteau Williams - Wudowsky, confirmant frais contre les demandeurs; Boston Varnish Co. - Veronneau, infirmant avec dépens; Dame Plouffe - vir, contre Lapierre, renversé avec dépens; Cadillac Motor contre Goudron, renversé avec dépens.

Plusieurs autres jugements seront prononcés au cours de l'après-midi.

LA CAMPAGNE EST OUVERTE

SIR HERBERT AMES DEFINIT L'OEUVRE ET LES BESOINS DU FONDS PATRIOTIQUE.

Sous les auspices du Canadian Club, Son Excellence le duc de Devonshire, gouverneur général du Canada, a ouvert à midi la campagne du Fonds patriotique de la Croix-Rouge par un discours patriotique, à l'hôtel Windsor.

Son Excellence, en compagnie de son état-major, est arrivée par le train de midi et 15. Elle fut reçue en grande pompe par le major-général E. W. Wilson et les chefs militaires du Canadian Club, et les officiers du Fonds patriotique. De la gare Windsor, le duc et toute sa suite se rendirent à l'hôtel Windsor où un grand banquet leur fut servi.

Une foule de convives, recrutés parmi les principaux chefs de groupes de la campagne de souscription, étaient dans la salle à l'arrivée de Son Excellence. A la table d'honneur, on remarquait sir Herbert, président du Canadian Club, lord Shaftesbury, sir William Taylor, Zehrhin Heber, le sénateur Raoul Dandurand, Victor Morin et nombre d'autres personnalités.

Son Excellence a prononcé un bref discours; elle a loué l'œuvre admirable du Fonds patriotique et vanté la générosité des citoyens de Montréal, qui ont toujours su répondre avec empressement aux appels des directeurs de cette œuvre.

Le seul but du Fonds patriotique, dit-il, est de venir en aide aux familles de ceux que l'armée a tirés et qui ont laissé derrière eux des mères, des épouses et des sœurs. Le gouvernement dit à la nouvelle recrue : « Vous recevrez pour vous \$1.10 par mois et votre épouse \$20.00 par mois d'allocation. » C'est cette pension mensuelle octroyée à l'épouse du soldat qui lui fait le cœur plus léger au départ, car il sait qu'il aura moins pendant son absence, elle ne souffrira pas de la faim et des privations.

Elle cette allocation ne varie pas, les riches comme les pauvres la reçoivent identiquement.

Après l'œuvre du gouvernement, d'autres œuvres particulières commencent à se dessiner. L'attention à apporter à la famille du soldat volontaire devenant un problème. Des comités, composés de membres qui ne se réclament d'aucune teinte politique ni d'aucun contrôle bureaucratique, fonderont le Fonds patriotique canadien. Le chiffre

WASHINGTON CONTINUE A ATTENDRE

La violation stricte des droits des Américains est établie, mais les Etats-Unis ne veulent pas agir avant qu'un acte d'hostilité manifeste ne se produise.

L'INCIDENT GERARD-BERNSTORFF SEMBLE CLOS

Washington, 8. — Les rapports préliminaires reçus par le secrétaire d'Etat, au sujet des navires de commerce coulés sans avertissement par les sous-marins allemands, établissent la violation stricte des droits des Américains. Cependant, le gouvernement attend qu'un acte d'hostilité plus manifeste le force à agir. On rassemble des renseignements touchant tous les vapeurs détruits, et l'on affirme officiellement que jusqu'à présent la situation n'a pas changé.

L'attention se porte en particulier sur le rapport disant qu'un malet américain a perdu la vie, hier, lors de la destruction du vapeur anglais *Turino*, et sur le cas du *California*, coulé sans préavis, mercredi, avec un Américain à bord.

Poursuivant la politique d'éviter tout motif de froissement, M. Wilson a autorisé la déclaration qu'on ne confiscara pas, même en cas de guerre, les dépôts dans les banques, les navires marchands et autres propriétés appartenant à des étrangers. C'est une confirmation d'une clause du traité prusso-américain de 1828, bien que cette convention n'ait pas été ratifiée.

M. GERARD PARTIRA SAMEDI

Berlin, 8, via Londres, 9. — L'ambassadeur Gerard et son personnel quitteront probablement Berlin, samedi soir, bien que la date n'ait pas encore été définitivement fixée. On croit qu'il voyagera par voie de la Suisse.

On a laissé M. Gerard libre de quitter Berlin samedi ou dimanche, et il a eu tout fait de jeter le dévolu sur la première date.

On a pratiquement terminé aujourd'hui toutes les mesures relatives au départ de l'ambassadeur et son personnel. Les délais proviennent du nombre de passeports qu'il a fallu remettre et de l'absence de nouvelles touchant von Bernstorff. Les représentants de l'ambassade jouiront des privilèges diplomatiques à la frontière; et on examinera le bagage des autres avant le départ de Berlin, de sorte qu'il ne surviendra aucun retard à la frontière.

Un convoi spécial va quitter Berlin samedi soir, à 8 heures et 10 minutes, pour la Suisse, par voie de Bâle et de Berne. Le groupe d'Américains se rendra ensuite en Espagne, d'où M. Gerard va s'embarquer à bord du premier navire qui va lever l'ancre pour les Etats-Unis. L'ancien ambassadeur sera accompagné de presque tous les attachés et secrétaires d'ambassade et membres du service consulaire américain, sauf quelques-uns qui ont reçu l'ordre de passer par la Hollande et les pays scandinaves, et de la plupart des correspondants américains. Le train contiendra environ 200 personnes.

BERNSTORFF SE METTRA EN ROUTE LUNDI

Berlin, 8, via Londres, 9. — Le gouvernement allemand a été officiellement informé aujourd'hui, par l'ambassadeur espagnol, que le comte von Bernstorff s'embarquera pour Halifax, lundi. Les Américains, qui s'étonnaient de ce qu'on

dirige hier des attaques à 3 endroits, dans la Somme. Le matin, dans le voisinage de Serre, les Tommies se sont portés en avant, mais les Teutons les ont arrêtés.

Sur la rive nord de l'Ancre, les Anglais ont lancé de nouvelles attaques et ont gagné un peu de terrain dans les environs de Baillerescourt. Au nord du bois de Saint-Pierre-Vaast, autre attaque qui a échoué dans l'ensemble et a permis à l'adversaire d'y pénétrer un peu.

Entre la Meuse et la Moselle, près de Fliery, une compagnie allemande a opéré un coup de main, faisant 26 prisonniers.

Sur le front oriental, de la Dvina au Danube, il n'est rien survenu d'important, ainsi que sur le front macédonien.

BULLETIN DE BERLIN.

Berlin, 9. — Le ministère de la guerre rapporte que les Anglais ont

d'argent qu'il alloue à chaque famille dont le soutien est en guerre est basé sur ses besoins.

Ce Fonds patriotique subsiste déjà depuis vingt-neuf mois. Il a gagné la confiance et l'estime publiques.

Les seules questions qui puissent maintenant nous intéresser sont les suivantes : 1o, le besoin s'en fait-il encore sentir? 2o, cette organisation répond-elle aux besoins de ces familles? 3o, la méthode de perception est-elle la plus efficace?

Il est oiseux d'affirmer que l'on en éprouve encore le besoin de ce Fonds Patriotique et qu'on l'éprouvera jusqu'à la fin de la guerre. Nous ne pouvons nous fatiguer de donner pour ceux qui mettent leurs vies au prix de nos libertés.

Notre méthode est excellente, si nous en jugeons d'après le très petit nombre de plaintes qui nous arrivent depuis vingt-neuf mois, comme d'après la haute idée qu'ont les gens de ce Fonds Patriotique.

Le Fonds Patriotique est l'agent du peuple canadien qui est prêt à donner généreusement, gratuitement, pour les familles de soldats, sans être pour cela invité par le gouvernement.

En 1914, les demandes d'argent se chiffraient à \$511,000. Les demandes mensuelles de 1915 sont de

n'ait pas encore annoncé le départ de M. Gerard, sont grandement soulagés, car ils espèrent que M. Gerard quittera Berlin d'ici à quelques jours.

DECLARATION AU SUJET DE M. GERARD

Washington, 9. — M. Lansing a permis aujourd'hui qu'on publie la déclaration suivante : « Il ne répugne beaucoup de croire que le gouvernement allemand retient intentionnellement l'ambassadeur Gerard à Berlin, sous quelque prétexte que ce soit. Je serais très surpris s'il avait tenu cette ligne de conduite. »

On a fait remarquer que la détention de l'ambassadeur est absolument sans justification au point de vue de la loi internationale. On n'a pas reçu de message de M. Gerard, soit directement par Copenhague, soit par l'entremise de l'ambassadeur espagnol à Berlin, depuis le 5, à 7 heures. Jusqu'ici, on n'a signalé l'arrivée d'aucun Américain à Copenhague, cette semaine.

M. WILSON SE TIEND AU CAPITOLE

Washington, 9. — M. Wilson se propose de se rendre fréquemment au Capitole et aux divers départements, désormais, quand il désire obtenir promptement des renseignements ou agir au sujet des mesures de législation.

On a annoncé officiellement aujourd'hui qu'il n'y a pas lieu de s'étonner ou de s'alarmer si le président va soudain au Capitole à toute heure du jour ou rend visite à un ministre. Vu les nombreuses dispositions à prendre, M. Wilson estime que convoquer la Maison Blanche l'homme désirerait prendre trop de temps. Il consacre pratiquement toute son attention à l'étude de la situation étrangère.

LE NEGRE DU "TURINO" EST UN CANADIEN

Washington, 9. — Suivant un rapport du commandant Frost, George Washington, le noir qui a péri au cours de la destruction du «Turino» est «apparemment» un sujet britannique. On dit qu'il est né en Alberta, Canada.

RECRUTEMENT POUR LA FLOTTE AMERICAINE

Washington, 9. — Les agents recruteurs de la marine ont reçu instruction d'enrôler immédiatement 25,000 hommes.

En temps de paix, il doit y avoir au moins 74,000 marins, au cours des mois d'hiver, on constate que l'effectif est de 58,000.

Si la guerre se déclare, la première action du président sera de donner des ordres pour enrôler le maximum des hommes, soit 87,000 hommes.

On est à organiser dans le département de la guerre, un corps d'officiers de réserve. On a aujourd'hui même publié un communiqué qui dit que tous les hommes qui sont aptes au service ne devraient pas hésiter à s'enrôler, en prétextant qu'ils n'ont aucune expérience technique dans le métier des armes.

ECHEC DES BOCHES DEVANT VERDUN

L'ENNEMI BOMBARDE DUNKERQUE ET TUE 4 CIVILS. — GRANDE ACTIVITE DES TOMMIES A LA SOMME.

Paris, 9. — Au sud-est de Verdun, dans la région de Vaux-les-Palmeaux, les Français ont repoussé, la nuit dernière, une attaque des Allemands, dit le bulletin officiel d'aujourd'hui. De violentes actions d'artillerie ont eu lieu en Woëvre.

Dans la soirée d'hier et ce matin, des avions ennemis ont jeté des bombes dans la région de Dunkerque, tuant 4 civils et en blessant 4.

Dans les Vosges, à l'est de Noirmont, un détachement français s'est emparé par surprise d'un poste allemand, tuant ou capturant les occupants.

BULLETIN DE BERLIN.

Berlin, 9. — Le ministère de la guerre rapporte que les Anglais ont

\$225,000, et à la fin de l'année, de \$580,000. Nous commençons 1916 avec des déboursés de \$600,000 par mois.

Nous demandons donc à tout le Canada, la Manitoba inclus, \$31,500,000 pour répondre aux besoins de l'année 1917.

Une des plus importantes souscriptions faites au Fonds Patriotique, ce matin, est celle de la maison A. Racine, qui a versé \$5,000.

LES GREVISTES A L'AMENDE

La Cour du recorder regorgeait, ce matin, d'Israélites des deux sexes, venus pour connaître le sort de leur 32 compatriotes grévistes, qui comparaissent devant le recorder Semple, pour être sentencés.

Tous, à quelques exceptions près, ont admis leur culpabilité, et ont été condamnés aux frais et dépens ou 10 jours de prison.

Le recorder Semple a motivé sa décision envers les inculpés, en déclarant que les plus coupables dans qu'on pense. D'après lui, les plus coupables et ceux qui devraient être sévèrement punis, ce seraient les fondeurs.

QUI PRENDRA LES PROCEDURES ?

L'HUISSIER AUDIENCIER ATTACHE AU CONTENTIEUX MUNICIPAL REFUSE D'AGIR DANS L'AFFAIRE DE BORDEAUX — ON OUVRE LES SOUMISSIONS SUR LES FAMEUSES BALAYEUSES AUTOMATIQUES.

Le bureau des commissaires décidait mercredi dernier de donner instruction à M. Champagne, huissier audiencier, attaché au contentieux municipal, de prendre des procédures criminelles contre les personnes impliquées dans l'affaire de Bordeaux. Celui-ci s'étant refusé, on a dû, ce matin, amener la résolution telle qu'adoptée. C'est le surintendant de police ou tout agent qui désignera qui devra intenter les poursuites.

Me Aimé Geoffrin est en outre choisi par les commissaires pour occuper pour la ville dans la présente cause.

L'amendement à la résolution de mercredi dernier se lit comme suit :

Qu'il soit résolu :
 1o — Que la résolution du bureau des commissaires en date du 7 février 1917, concernant les procédures criminelles à être instituées contre les personnes mentionnées dans le rapport soumis à ce bureau par Me Aimé Geoffrin, C.R., au sujet des égouts du quartier Bordeaux soit amendée en ce retranchant les mots : « et que l'huissier audiencier attaché au département en loi, M. Champagne », et en leur substituant les mots : « et que le surintendant de police ou tout autre agent de police qu'il désignera ».

2o — Que Me Aimé Geoffrin soit chargé d'agir comme avocat de la cité dans les dites procédures criminelles à être instituées contre les personnes nommées dans le rapport qu'il a soumis au bureau à ce sujet, en exceptant toutefois M. Wilfrid Ménard, actuellement sous les drapeaux, les honoraires de M. Geoffrin devant être de \$100 par jour pour le temps qu'il consacrerait à ces causes.

3o — Que l'on vote à même le fonds de réserve une somme de \$1,000 pour payer les honoraires de M. Geoffrin et les frais à encourir dans ces causes.

A PROPOS DE SOUMISSIONS

La ville a ouvert ses soumissions, à midi, pour l'achat de balayuses et d'arroseuses automatiques. Certaines déclarations de M. J.-O. Linteau, gérant de la *Légar Automobile, limited*, ont causé quelques sensations dans l'occurrence.

M. Linteau avait laissé entendre aux commissaires hier après-midi qu'il y avait une compagnie américaine qui allait probablement essayer de vendre des machines à la ville \$1,500 de plus cher que Trois-Rivières et Québec ont payé pour des machines similaires et cela dans le but de payer les services de leur agence à Montréal. Or, ce matin, avant l'ouverture des soumissions, M. Linteau a fait remarquer que cette déclaration avait eu un effet salutaire sur cette compagnie, car elle permet à la compagnie, dont il est le représentant, d'offrir de meilleures quotations à la ville. La *Légar Automobile* achète de la compagnie américaine en question.

DIVERS

Le nombre de séances du bureau des commissaires, d'avril 1916 à février 1917, est de 244. Sur ce nombre, le maire a assisté à 174 d'entre elles; M. Ainey à 225; M. Côté à 159; M. Ross à 237 et M. Villeneuve à 232.

M. M. Trottier avertit le bureau qu'on vient de retrancher le poste de pompiers de Parc Extension; le chef Tremblay est notifié de la chose.

M. Villeneuve accompagnera M. J. Pelletier, qui le délègue à New-York pour s'enquérir sur les maisons qui ont offert de faire une expertise de la ville.

Le commissaire des finances annonce à ses collègues qu'il trouvera « bien le moyen de poser sa série de questions sur l'aqueduc ».

L'ancien maire de Cartierville demande d'acheter son fauteuil pour la somme de \$1.00.

M. A. S. Laurent se dit très flatté d'avoir été choisi par la ville pour faire une nouvelle expertise du projet de l'aqueduc.

Le maire soumettra sous peu à ses collègues une liste des agents qui ont été attachés à la personne des maires Guérin, Lavallée et Martin, et la somme d'argent que cette formalité a coûté à la ville.

66 NAVIRES COULES EN NEUF JOURS

Londres, 9. — Un sous-marin allemand a coulé le vapeur norvégien «Ida» qui jaugeait 1,172 tonnes. On a débarqué aujourd'hui les membres survivants de l'équipage. Le capitaine a affirmé que le second et le commis aux vivres ont été tués sur le pont par des obus, le sous-marin ayant tiré continuellement jusqu'au moment où le vaisseau a sombré.

Les Lloyds annoncent cet après-midi que le vapeur norvégien «Hans-kinck», l'ancien navire américain «Satilla», d'un déplacement de 2,567 tonnes, a été coulé.

Queenstown, 9. — Hier, un sous-marin tentait de couler le vapeur norvégien «Storskog» qui jaugeait 2,191 tonnes. L'équipage était à bord du sous-marin qui s'est submergé, quand un navire est apparu.

Total des navires coulés depuis le 1er février : 66; tonnage, 132,749. Sur ce nombre se trouvent : alliés 40, américain 1, autres nations 25.

\$500,000 EN FUMEE A UTICA, N.-Y.

Utica, N.-Y., 9. — Ce matin, un incendie s'est déclaré au cœur du quartier des affaires d'Herkimer et a causé des dégâts évalués à au moins \$500,000.

Où Acheter Demain

AVIS AUX MEDECINS
 Nous avons reçu une partie de notre importation française dans laquelle il y a quelques tubes de NOVARSNOBENZOLE «Billon» dosage de 0.15, 0.30, 0.60. A la pharmacie

J.-H. ROBERT
 1185 SAINT-DENIS, ANGLE MONT-ROYAL
 Tél. Saint-Louis 811-2999

N. B. — Le service de messager de la ville est à votre disposition de 8 heures a.m. à minuit; le dimanche de 5.30 a.m. à 10 heures p.m.

TEL. EST 4510
Dupuis Frères
 Le Magasin du Peuple
 447 EST, SAINTE-CATHERINE.

Voyez l'annonce de notre

VENTE DE GANTS

DANS LA PAGE 5

Vallières RABAIS SPECIAUX

Angle S.-Catherine et Montcalm
 Chemises de nuit, en fil, et en indienne, dans les nouveaux dessins rayés, avec devant ouvert, jusqu'en bas, manchettes empesées; chemises très bien faites et bien proportionnées. Valant réellement \$1.00, pour... 49c

ASSISTEZ A NOTRE VENTE DE 49c, LUNDI.

ENCAN

Nous sommes autorisés par les acquéreurs du stock de la Compagnie Brodeur à vendre sans réserve

aux magasins, 86, rue Saint-Pierre, tous les jours de 10.30 à midi, 2.30 à 6 heures, tout le stock de

Porcelaines, Verre coupé, Bronzes, Lampes électriques, Services à dîner, Services de verrerie, M. HICKS & Co., Encanteurs, M. MITCHELL, directeur de la vente.

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

Une jeune fille doit-elle révéler son passé à celui qu'elle aime et qu'elle doit épouser? **VENREDI GAIL KANE, dans "L'homme Qu'elle Epousait"** En 5 PARTIES

Le mariage est-il une loterie? Un acte désespéré ou la meilleure des choses? En venant voir cette vue, vous aurez réponse à toutes ces questions. **SAMEDI, DIMANCHE : Valska Suratt dans "La Victime".**

BERLIN S'ATTEND À LA GUERRE

BETHMANN-HOLLWEG DECLARE QUE L'ALLEMAGNE NE SERA NI SURPRISE NI ALARMEE D'UNE DECLARATION DE GUERRE DES ETATS-UNIS.

Londres, 9. — Une dépêche de Berlin au «Morning Post» en date du 8 dit :

« Les journaux allemands qui touchent particulièrement de près au gouvernement préparent le public à l'éventualité d'une déclaration de guerre à l'Allemagne de la part des Etats-Unis. Le «Courrier», journal mi-officiel de Strasbourg, a publié hier une lettre de son correspondant à Berlin dans laquelle on relève le passage significatif que voici : « Au cours d'une séance secrète de la principale commission du Reichstag, le chancelier a